



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO



27° : ALGER
34° : TAMANRASSET

Vendredi 6 - Samedi 7 octobre 2017 - 15/16 Muhharam 1439 - N° 1726 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

**DÉCÈS DE L'ANCIEN
PRÉSIDENT IRAKIEN
JALAL TALABANI:**

M.Bensalah
signe le registre
de condoléances
à l'ambassade d'Irak

P.24

ALGÉRIE-QATAR

M. Ouyahia reçoit
une communication
téléphonique de
Cheikh Abdallah ben
Nasser ben Khalifa
Al Thani

P.24

ALGÉRIE-ONU-PNUD

M. Yousfi évoque
la coopération dans
le développement
industriel et minier
avec le représentant
du PNUD

P.24

ALGÉRIE-BRÉSIL

Accord sur le
renforcement
de la
concertation
entre l'Algérie
et le Brésil

P.24

PLF 2018

Des mesures pour soutenir la sphère productive et renflouer les recettes

Le projet de Loi de finances 2018, adopté mercredi par le Conseil des ministres, prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale. Sur le plan budgétaire, le texte prévoit des dépenses globales de 8.628 milliards de dinars (mlds DA) composées de 4.043,31 mlds DA de dépenses d'équipement et de 4.584,46 mlds DA de dépenses de fonctionnement, indique le texte portant le projet de Loi de finances 2018 dont une copie a été obtenue par l'APS. Le plafond d'Autorisation de programme a été fixé à 3.170,5 mlds DA pour couvrir le coût des réévaluations du programme en cours et le coût des programmes neufs susceptibles d'être inscrits au cours de l'année 2018.

P.p 6-7



CARBURANTS :
Augmentation
de la Taxe sur
les produits
pétroliers

**LOI SUR LES
HYDROCARBURES:**
La révision
ne concernera
pas la règle
51/49%

PARLEMENT

M.Bouhadja :
«Le financement non
conventionnel sera
accompagné de réformes
structurelles pour une
relance économique »

P. 3

ÉLECTIONS LOCALES :

Derbal, président de la HIIE :
«Mobiliser les
conditions devant
assurer une "légitimité"
au rendez-vous du
23 novembre»

P. 5

GAZ DE SCHISTE :

Rien ne sera
entrepris au
détriment de
la santé des
Algériens

P. 7

**SECTEUR PUBLIC
INDUSTRIEL:**

Les prix
sortie-usine
en baisse
au 2^e trimestre
2017

P. 3

SANTÉ

AVC DU JEUNE ADULTE

Les chercheurs
ont découvert
un gène
responsable

P.p 12-13

**LUTTE CONTRE
LE CANCER :**

Signature d'un
mémoire
d'entente entre
le ministère
de la Santé et
un laboratoire
américain

P. 24

FOOTBALL

ÉLIMINATOIRES MONDIAL-2018
(ZONE AFRIQUE-GR. B), AUJOURD'HUI
À 17H00)

CAMEROUN-ALGÉRIE

Les Verts pour
sortir la tête
de l'eau

P. 21

MDN

**LUTTE CONTRE
LE TERRORISME**

► **Un terroriste se**
rend à Tamanrasset
► **3 éléments**
de soutien aux
groupes terroristes
appréhendés
à Skikda

P. 3

DEMAIN À 14H AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Célébration de la Journée nationale de la diplomatie algérienne

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la diplomatie algérienne, le musée national du moudjahid, organise demain dimanche 8 octobre à partir de 14h,

une conférence sur le thème «La diplomatie algérienne et les mutations internationales», animée par des spécialistes en présence de personnalités historiques, chercheurs, étudiants et représentants de la presse nationale.



CULTURE

Azzedine Mihoubi invité du Forum d'El Hiwar



Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, animera ce matin à partir de 10h30 au Forum du quotidien *El Hiwar*, une conférence sous le thème «La scène culturelle: questions d'actualité». La rencontre se déroulera en présence d'intellectuels, des professionnels des médias ainsi que des représentants des institutions culturelles.

CE MATIN À ZÉRALDA Session ordinaire du conseil national du MPA

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), M. Amara Benyounes, présidera ce matin à partir de 9h à l'hôtel Mazfran de Zéralda, les travaux de la Session ordinaire du Conseil national du parti.

SAIDA

4^e Foire régionale du miel et dérivés de ruche

La wilaya de Saïda abrite à partir d'aujourd'hui, la 4^e Foire régionale du miel et dérivés de la ruche, avec la participation de 13 wilayas du pays. Cette foire, qui se poursuivra jusqu'à la mi octobre à la place "Emir Abdelkader" au centre-ville de Saïda, verra l'exposition de différentes variétés de miel produites dans la wilaya, dont ceux du cidre, de cresson, d'épices, de fleurs, d'eucalyptus, de thym et d'orange.



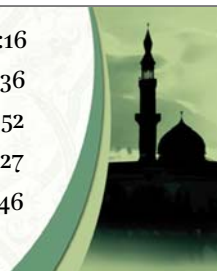
Météo

	Max	Min
Alger	25°	13°
Oran	28°	15°
Annaba	23°	13°
Béjaïa	24°	13°
Tamanrasset	33°	19°

Horaire des prières

Samedi 16 Moharem 1439

Fajr	05:16
Dohr	12:36
Asr	15:52
Maghreb	18:27
Isha	19:46



CET APRÈS-MIDI À L'OREF Cérémonie de clôture du Salon national de la micro-activité

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, M^{me} Ghania Eddalia, présidera cet après-midi à partir de 14h à l'OREF, la cérémonie de clôture du Salon national de la micro-activité. Au cours du même événement, d'autres activités seront programmées, dont la projection d'un film documentaire pour une bénéficiaire du dispositif de microcrédit produit dans le cadre du partenariat avec le Bureau international du Travail (BIT), ainsi que, la distribution du prix du meilleur stand.



LE 12 OCTOBRE À LA SALLE IBN ZEYDOUN Anis Bourahla en concert

L'artiste, Anis Bourahla, animera un concert exceptionnel, jeudi 12 octobre à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun (Office Riadh El Feth).



ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE RUSSIE 2018 Mobilis encourage les Verts

Mobilis, partenaire officiel de la Fédération algérienne de football (FAF) et de l'Équipe Nationale de football, encourage les Verts à la veille de leur match retour contre le Cameroun, comptant pour le cinquième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 en Russie. Après le nul (1-1) concédé à domicile lors du match aller, la sélection algérienne s'est déplacée pour jouer le match retour contre le Cameroun, cet après-midi à 17h00 au stade Ahmadou Ahidjo à Yaoundé. Les deux équipes étant déjà éliminées de la course du mondiale 2018, ce duel sera l'occasion pour le coach national de convoquer, découvrir et de voir à l'œuvre quelques nouveaux joueurs. Ainsi, à l'issue de la quatrième journée des qualifications de la coupe du monde 2018 de la zone Afrique, le Nigeria caracole en tête du groupe «B» avec 10 points devant la Zambie 7 points et le Cameroun 3 points. L'Algérie ferme la marche avec un seul point. Le premier du groupe se qualifiera pour le Mondial-2018 en Russie. Mobilis, fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager l'Équipe Nationale, durant ses campagnes qualificatives, ne ménagera aucun effort à les soutenir, quelle que soit l'échec sportive et le lieu de son déroulement. Bon courage et bonne chance aux Fennecs!



ASSOCIATION EL-AMEL D'ORAN Baptisation d'une promotion de formation du nom de Mohamed Khelladi

L'association culturelle "El Amel" d'Oran compte baptiser, au nom de l'artiste regretté Mohamed Khelladi, la 15^e promotion de formation en 4^e art qui sortira le 14 octobre en cours. Cette promotion composée de 14 jeunes, qui portera le nom d'un acteur célèbre du théâtre régional "Abdelkader-Aloulou" d'Oran, a reçu une formation en principes de base du 4^e art sous l'égide de l'association précitée. L'initiative de baptisation intervient pour honorer ce comédien décédé en novembre 2011 à Oran en guise de reconnaissance de ses contributions à la promotion des du théâtre et du cinéma en Algérie, a indiqué le président de l'association. L'artiste Mohamed Khelladi qui adorait le 4^e art depuis son jeune âge, était ouvert aux jeunes laissant derrière lui un riche répertoire artistique dans plusieurs pièces dont "El Khobza", "Le concours d'or" et "Ras El Moulouk Djaber", a évoqué Mohamed Mihoubi.



ETAC Remise en service demain de la ligne du téléphérique Annaba-Seraïdi

La ligne du téléphérique reliant Annaba à Seraïdi, en panne depuis deux mois, sera remise en service demain dimanche 8 octobre, a indiqué l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC). Ce moyen de transport par télécabines ayant fait l'objet d'une opération de maintenance et de réparation du câble porteur des télécabines, accueillera dès dimanche prochain les usagers quotidiennement de 7h à 17h30, a indiqué L'ETAC dans un communiqué. Le téléphérique Annaba-Seraïdi a été mis à l'arrêt le 4 août dernier suite aux dommages causés par l'incendie qui s'est déclenché dans la forêt du Mont de l'Eddough, traversée par le téléphérique, a-t-on précisé. L'opération de réparation a porté sur la rénovation de la partie du câble endommagé et l'entretien technique nécessaire conformément aux normes de sécurité requises, a-t-on ajouté. La ligne du téléphérique reliant Annaba à Seraïdi s'étend sur une longueur de 4km et assure le transport pour une moyenne de 2500 voyageurs par jour, a-t-on rappelé. Le téléphérique d'Annaba constitue un acquis de première importance dans le système de transport collectif de la wilaya avec ses 68 télécabines, assurant le transport des citoyens entre la commune montagneuse de Seraïdi et la ville d'Annaba en 20 minutes.



ÉLECTIONS LOCALES :

Derbal, président de la HIISE : Mobiliser les conditions devant assurer une «légitimité» au rendez-vous du 23 novembre

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelouahab Derbal, a appelé jeudi à El Tarf à mobiliser les conditions devant conférer une «légitimité» aux élections locales du 23 novembre prochain.

Les efforts déployés par la HIISE visent «la mobilisation de l'ensemble des parties concernées devant garantir le succès de ce prochain rendez-vous électoral», a affirmé M. Derbal, lors d'un point de presse au siège de l'instance à El Tarf.

«L'amélioration du processus électoral est vitale pour assurer des joutes électorales propres», a-t-il soutenu, signalant l'importance des efforts engagés dans le cadre de l'assainissement des listes électorales, la formation de l'ensemble des partenaires concernés par l'opération électorale ainsi que le rôle des médias et leur impact sur l'opinion publique. Aussi, il a insisté sur la formation continue, encadrée par des experts en la matière, de tous les acteurs concernés pour permettre, selon lui, aux différents intervenants dans cette opération électorale de mener à bien leur mission. Quatre (4) conférences régionales, inscrites dans le cadre des préparatifs de ces prochaines élections, ont été organisées, ajouta M. Derbal, rappelant que les démarches et les efforts consentis



ont pour but d'améliorer le processus électoral et de corriger les insuffisances relevées afin d'assurer la "légitimité" de l'opération électorale et un taux de participation "juste".

Le président de la HIISE a également évoqué divers autres points liés à l'interdiction de l'exploitation des symboles de la république à des fins partisans et le respect strict de la loi régissant les différentes phases de

l'opération électorale. Il s'est, par ailleurs, rendu au siège des Assemblées populaires communales (APC) du chef-lieu de wilaya et de Boutheldja, où il s'est enquis des préparatifs en cours, en prévision des prochaines élections locales.

La wilaya d'El Tarf compte 312.366 électeurs, répartis à travers 199 centres de vote englobant 791 bureaux de vote, a-t-on noté.

La HIISE relève des dysfonctionnements dans la révision du fichier électoral dans quelques wilayas

La Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) a relevé des dysfonctionnements dans l'application de révision du fichier électoral dans quelques communes à travers plusieurs wilayas, a indiqué jeudi à Tizi-Ouzou un de ses membres permanents, Hellali Tayeb.

«Cette imperfection de l'application concerne les citoyens qui se sont inscrits dans une nouvelle municipalité après avoir changé de commune de résidence sans automatiquement se radier de l'ancienne par l'application mise en place», a indiqué M. Hellali dans une déclaration à la presse au siège de la commission de wilaya de surveillance des élections. «Cette défaillance dans la mise à jour des fichiers des électeurs du programme informatique concerne quelques communes à travers plusieurs wilayas», a-t-il observé, sans donner plus de détails.

Il a toutefois souligné que «la wilaya de Tizi-Ouzou n'était pas touchée par ce problème technique».

Et d'ajouter : «Nous allons poser ce problème, qui

risque de perturber considérablement l'opération de révision et de mise-à-jour des fichiers électoraux au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (...) il doit être impérativement pris en charge».

«Actuellement les agents municipaux chargés de la révision des fichiers électoraux tente d'y remédier manuellement», a assuré M. Hellali.

Le membre permanent de la HIISE a affirmé qu'il s'était entretenu avec des informaticiens à propos de cette défaillance et qui l'ont rassuré que la réparation de ce problème de mise-à-jour ne demandait pas plus d'une demi-heure. Concernant les préparatifs des élections locales et la révision des fichiers électoraux dans la wilaya de Tizi-Ouzou, M. Hellali a salué le bon déroulement des opérations, révélant la mise en place d'un système de brigades qui se charge de se déplacer jusqu'au domicile du citoyen pour lui remettre sa carte d'électeur sans que celui-ci n'ait besoin de se déplacer. Une initiative qu'il a fortement saluée.

SECTEUR PUBLIC INDUSTRIEL :

Les prix sortie-usine en baisse au 2^e trimestre 2017

Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures du secteur public ont baissé de 0,2% au 2^e trimestre 2017 par rapport au trimestre précédent, et ont réalisé une croissance de 1% par rapport au 2^e trimestre 2016, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'indice des prix à la production industrielle du secteur public hors hydrocarbures mesure l'évolution des prix-sortie d'usine des biens vendus sur le marché intérieur (les produits destinés à l'exportation ne sont pas pris en considération).

Par secteur, il est constaté pour celui de l'énergie une baisse de 1,6% au 2^e trimestre par rapport au 1^{er} trimestre 2017, et ce, après une croissance de 1,1% observée au 1^{er} trimestre 2017.

Les prix à la production dans le secteur des mines et carrières ont accusé une baisse de 3,9%, induite particulièrement par la diminution des prix du minerai de phosphates (-



6,5%). Par contre, dans ce même secteur, des augmentations ont caractérisé les prix de certaines activités dont notamment le minerai des matières minérales (+24%).

Concernant les industries chimiques, une décélération du rythme de hausse des prix a été observée

puisque la variation est passée de 2% au 1^{er} trimestre à 0,7% au trimestre suivant.

En outre, une augmentation des prix a été affichée dans les prix des autres biens intermédiaires en plastique (+3,4%) et des autres produits chimiques (+1,6%), tandis que le reste a affiché des stagnations.

Les industries agro-alimentaires ont aussi connu une nette décélération du rythme de hausse des prix avec un taux qui est passé de 3,3% au 1^{er} trimestre 2017 à 0,1% au 2^e trimestre.

Le même constat est relevé pour les industries textiles dont la variation des prix est passée de 2% au 1^{er} trimestre 2017 à 1,3% au 2^e trimestre.

Les industries des bois et papier ont inscrit une baisse modérée de 0,3% due à la baisse des prix de la fabrication et transformation du papier (-1,1%).

Le reste des activités a affiché une stagnation des prix.

COMMERCE

De nouvelles lois protégeant le consommateur prochainement promulguées



Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a annoncé jeudi à Alger que son département s'attellait à élaborer plusieurs lois et décrets visant à assurer davantage de protection au consommateur, ajoutant que «ces derniers seront prochainement annoncés», selon un communiqué du ministère.

Le ministre a indiqué lors d'une audience accordée au président de la fédération Algérienne des Consommateurs (FAC), Zaki Hariz, que «des commissions s'attellent à élaborer une série de lois et de décrets qui s'inscrivent dans le cadre de la protection du consommateur» affirmant que «ces textes seront prochainement annoncés», précise la même source.

Il a, en outre, appelé le partenaire professionnel à poursuivre les campagnes de sensibilisation et l'action de proximité en vue de protéger le consommateur et promouvoir l'économie nationale, à travers la conjugaison des efforts de professionnels et de l'administration», souligne le communiqué. M. Benmeradi a souligné l'importance de telles rencontres, à travers lesquelles le ministère tend à consolider les canaux de dialogue et de concertation entre les différents partenaires, mettant l'accent sur «la priorité» des activités visant à protéger le consommateur. M. Hariz a, pour sa part, indiqué que la fédération avait présenté une série de propositions depuis sa création en 2011.

Il a également suggéré au ministre, lors de cette rencontre, plusieurs propositions concernant la protection du consommateur.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des rencontres de concertations organisées avec les partenaires professionnels.

CONSEIL DE LA NATION : Reprise des travaux mardi prochain avec le débat du projet de loi sur la monnaie et le crédit

Le Conseil de la nation reprendra ses travaux mardi prochain en séances plénières consacrées à la présentation et au débat du projet de loi sur la monnaie et le crédit, a indiqué jeudi un communiqué de l'institution parlementaire.

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a présidé une réunion de l'instance de coordination au cours de laquelle les membres ont examiné le calendrier des travaux de la chambre haute et décidé que les travaux reprendront mardi 10 octobre 2017 en séances plénières consacrées à la présentation et au débat du projet de loi complétant l'ordonnance 03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, a précisé le communiqué.

La réunion a également été consacrée à la présentation et à l'examen du bilan des activités du Conseil de la nation entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2017, ainsi qu'à la présentation du plan d'action de l'institution parlementaire pour le dernier trimestre de 2017 et de son programme d'action pour 2018, a ajouté la même source.

APS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : Un terroriste se rend à Tamanrasset (MDN)

Un terroriste dénommé «B. Oumma, dit Abdallah», actif depuis 2014, s'est rendu jeudi aux autorités militaires de Tamanrasset, en sa possession des armes et des munitions, indique dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire et l'exploitation efficiente de renseignements, le terroriste dénommé B. Oumma dit Abdallah s'est rendu, aujourd'hui 05 octobre 2017, aux autorités militaires de la wilaya de Tamanrasset/6 Région militaire. Ledit terroriste qui avait rallié les groupes terroristes en 2014, avait en sa possession (01) lance-roquettes de type RPG-7

4 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés (MDN)

Quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mercredi à Chlef, Skikda et Batna, indiquait jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé, le 4 octobre 2017, trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes à Chlef (1e RM) et Skikda (5e RM), tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Batna (5e RM), un autre élément de soutien», précise la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont saisi deux (2) armes à feu et (60) quinquaux de tabac à Laghouat et El Oued (4e RM), tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté, à

Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e RM), trois (3) contrebandiers et saisi un camion, deux (2) véhicules tout-terrain, quatre (4) motocyclettes, (1,7) tonne de denrées alimentaires et des outils d'orpaillage».

En outre, des Garde-frontières «ont intercepté 41 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen et Béchar, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Mascara (2e RM), deux (2) narco-trafiquants en possession de 6,4 kilogrammes de kif traité», rapporte également le communiqué.

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés à Skikda (MDN)

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés jeudi, par un détachement de l'Armée nationale populaire, dans la wilaya de Skikda, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a appréhendé, le 05 octobre 2017, trois (03) éléments de soutien aux groupes terroristes à Skikda/5 RM», précise la source.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté six (06) narco-trafiquants et ont saisi (210) kilogrammes de kif traité à Ghardaïa/4 RM et Tlemcen/2 RM, tandis qu'un autre détachement a arrêté, quatre (04) contrebandiers à Bordj Badji Mokhtar /6 RM», ajoute la même source.

«D'autres détachements de l'Armée Nationale Populaire et les éléments de la Gendarmerie Nationale ont saisi également (32112) litres de carburant, deux (02) camions, six (06) tonnes de denrées alimentaires et un (01) véhicule utilitaire à Bordj Badji Mokhtar/6 RM, Ghardaïa/4 RM, Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf/5 RM, en plus de la saisie de (10611) unités de différentes boissons à Ouargla/4 RM, Ain Témouchent et Tlemcen/2 RM, ainsi que la saisie de (1720) comprimés psychotropes à Alger, Chlef, Tipaza, Djelfa et Boumerdès», ajoute encore la même source.

Par ailleurs, «des Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie Nationale de Mostaganem/2 RM ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de (19) individus à bord d'embarcations de fabrication artisanale, tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté à Tlemcen et Ain Témouchent/2 RM, (49) immigrants clandestins de différentes nationalités», souligne le communiqué du MDN.

LE DG DE LA SÛRETÉ NATIONALE, LE GÉNÉRAL MAJOR ABDELGHANI HAMEL L'A AFFIRMÉ : «Disponibilité de la Police algérienne à partager son expérience en matière de formation avec les pays voisins et amis »

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le Général major Abdelghani Hamel, a affirmé, jeudi à Alger, la disponibilité de la Police algérienne à partager son expérience en matière de formation et de police scientifique avec l'ensemble des partenaires du corps de police des pays amis et voisins, en soutenant les domaines de la coopération, l'échange d'informations, l'intensification de sessions de formation et les rencontres de coordination, indique la DGSN dans un communiqué.

M. Hamel qui présidait au centre du commandement et de contrôle de la Sûreté nationale, la clôture des travaux de l'atelier de formation sur l'analyse de l'information pénale, qui ont débuté dimanche à l'initiative d'Interpol en coordination avec la DGSN, a réaffirmé «la disponibilité de la Police algérienne à partager son expérience en matière de formation et de police scientifique avec l'ensemble des partenaires du corps de la Police des pays amis et voisins, en soutenant les domaines de coopération, l'échange d'informations, l'intensification des sessions de formation et les rencontres de coordination», précise le communiqué.

A cette occasion, le Général major Abdelghani Hamel, a mis l'accent sur «l'importance» de ce genre de rencontres de formation qui «permettent de consolider les domaines de coopération et de coordination» entre les organes de Police au niveau régional et international, tout en tirant profit des expériences internationales en vue de promouvoir les capacités profes-



sionnelles dans la lutte contre toutes formes de criminalité. La Police algérienne «accorde un grand intérêt» à la formation et à la qualification de ses agents et employés, a-t-il soutenu.

Pour sa part, Mme. Nathalie Richard, experte internationale auprès d'Interpol, a salué «la coordination effective» entre la DGSN et Interpol en termes d'échange d'expériences et de formation, saluant dans le même contexte, le rôle «prépondérant» de la

Police algérienne au sein d'Interpol en matière de consolidation de la coopération policière, mais aussi au sein des «efforts» du Directeur générale de la Sûreté nationale, lesquels se veulent être une valeur ajoutée qui soutient l'action des institutions policières internationales et régionales.

Étaient présents à cette session de formation, des cadres de la Police algérienne et ceux des polices tunisienne et marocaine.

SELON LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ALGÉRIE AUPRÈS DE L'ONU, M. SABRI BOUKADOUM «La lutte contre le terrorisme ne peut se limiter à la seule dimension répressive»

La lutte contre le terrorisme ne peut se borner à la seule dimension répressive, et «reste incomplète» si elle repose uniquement sur les moyens sécuritaires, a déclaré à New York le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, M. Sabri Boukadoum. «L'Algérie est fermement convaincue que la prévention et la lutte contre le terrorisme exigent encore un haut niveau de vigilance, de mobilisation et de coopération à multiples facettes aux niveaux national, régional et international», a déclaré M. Boukadoum lors des travaux sur la promotion de l'état de droit organisés par la sixième commission chargée des questions juridiques.

Et d'ajouter «il est clair que cette bataille ne peut se limiter exclusivement à la dimension répressive, mais doit déployer, en amont et en aval, une stratégie politique cohérente».

Le représentant de l'Algérie a estimé dans ce contexte que le combat contre le terrorisme reposant uniquement sur les moyens sécuritaires «sera toujours incomplet».

«Tout espoir de succès exige la participation active de l'ensemble des institutions nationales, des parties prenantes et des citoyens», a-t-il enchaîné.

Evoquant l'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste, M. Boukadoum a souligné que «les importantes étapes qualitatives» enregistrées dans ce domaine consolidaient les résultats de la politique de réconciliation historique, présentée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, sous forme d'une

charte pour la paix et la réconciliation nationale et approuvée par une écrasante majorité du peuple algérien lors d'un vote référendaire.

L'ambassadeur a tenu à relever que l'Algérie a œuvré à améliorer la coopération régionale et internationale dans ce domaine avant même «la manifestation de grands actes de terrorisme» que le monde a connus.

«L'Algérie a œuvré dès le début à renforcer la lutte contre le terrorisme au niveau africain «en participant à la création de plusieurs instruments qui jouent aujourd'hui un rôle important dans l'amélioration de l'efficacité de la lutte antiterroriste» dans le continent.

Il a rappelé à cet égard le mémorandum du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, adopté à l'unanimité par les chefs d'Etats et de gouvernements africains lors du dernier sommet de l'Union africaine qui s'est tenu en juillet dernier à Addis Abeba.

Le mémorandum que le président Abdelaziz Bouteflika a présenté en sa qualité de Coordonnateur de l'Afrique pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent se décline en sept axes prioritaires relatifs aux actions de la lutte antiterroriste dans le continent, a noté M. Boukadoum en expliquant à la sixième commission que ce document servira de plateforme pour la coopération entre l'Afrique et la communauté internationale dans ce domaine.

Dans la région du Sahel, qui exige la coordination et le renforcement

des capacités des pays pour lutter contre le terrorisme, l'Algérie s'est engagée dans une approche concertée à travers de nombreux mécanismes de coopération, a indiqué le chef de la délégation algérienne à l'ONU, citant en cela le groupe de travail sur le renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel, que l'Algérie coprésidé avec le Canada dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme ainsi que le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC).

Au plan régional, l'Algérie continue également à contribuer à la stabilisation et à la promotion de la paix dans la région du Maghreb, au nord du Mali et au Sahel dans le plein respect des principes universels de souveraineté des Etats et de la non ingérence dans les affaires internes d'autres pays, a poursuivi l'ambassadeur.

Dans le même sillage, il a renouvelé l'appui de l'Algérie à la stratégie antiterroriste de l'ONU, en déclarant qu'il était «primordial» de consolider les efforts pour l'échange d'expertise en la matière et le renforcement de la coopération aux niveaux bilatéral, régional et international.

Le représentant de l'Algérie a tenu également à préciser que la lutte contre l'extrémisme violent doit également inclure le rejet de tout acte de xénophobie et d'islamophobie.

Boukadoum a saisi cette occasion pour réitérer, au nom de l'Algérie, sa plus ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

LE MINISTRE DES FINANCES, ABDERRAHMANE RAOUYA : « Le Projet de Loi de finances 2018 consacre une plus grande décentralisation de l'acte d'investir »



Le projet de Loi de finances 2018 (PLF 2018), adopté mercredi par le Conseil des ministres, consacre une décentralisation plus élargie de l'acte d'investissement avec le maintien des efforts engagés en matière d'aménagement du territoire, d'augmentation de l'offre foncière et de promotion des PME, a indiqué jeudi le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.

Le PLF 2018 prévoit également des mesures visant le renforcement de la production agricole, a souligné le ministre qui intervenait lors d'une séance plénière de l'APN consacrée à la présentation du projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la monnaie et au crédit, en vue de permettre au Trésor public de s'endetter directement auprès de la Banque d'Algérie.

Revenant sur le budget de 2017, il a indiqué que le prix du baril qui permettrait d'équilibrer le budget de l'année en cours est de 70 dollars au moment où le prix du brut est inférieur à 60 dollars.

Concernant ce projet de loi, M. Raouya a justifié le recours du gouvernement au financement non conventionnel, en écartant tout recours à l'endettement extérieur en raison de ses lourdes répercussions sur le plan économique et social.

« Il est vrai que la majorité des pays qui font face à des difficultés financières recourent généralement à l'endettement externe, mais notre ancienne expérience en la matière nous a poussés à privilégier l'endettement interne », a-t-il soutenu.

Il a rappelé que le recours par l'Algérie à l'endettement extérieur dans le passé l'a conduite à supporter un service de la dette colossal, un déséquilibre de la balance des paiements avec des répercussions sur l'emploi, la consommation et l'investissement dans le sillage d'un programme d'ajustement

structurel dicté par les institutions internationales. En plus, a-t-il poursuivi, le financement non conventionnel a été choisi comme solution après avoir épuisé tous les moyens classiques en matière de couverture du déficit budgétaire.

Il a, à ce titre, cité les avances de la Banque d'Algérie au Trésor public, plafonnées jusque-là à 10% des ressources ordinaires, qui ont été de 276 milliards de dinars (mlds DA) en 2016 et de 280 mlds DA en 2017.

Il y a aussi les bénéfices de la Banque d'Algérie versés au Trésor qui ont atteint 610 mlds DA en 2016 et 919 mlds DA en 2017.

Mais le recours aux prêts directs de la Banque centrale, autorisé pour une période transitoire de cinq ans selon le projet de loi, sera accompagné de réformes structurelles importantes portant sur le cadre institutionnel et fiscal avec la rationalisation des dépenses. « Il faut que les plans d'investissements des grandes entreprises soient en adéquation avec leur besoins réels (...). Il faut aussi respecter les dépenses budgétaires fixées à moyen terme », a-t-il recommandé.

En plus, un suivi de la mise en œuvre de ce financement sur le terrain sera assuré à travers la création d'une cellule de suivi au sein du ministère des Finances, a-t-il rappelé en avançant qu'un décret présidentiel portant sur la structure et le fonctionnement de cette cellule allait bientôt paraître.

Revenant sur quelques indicateurs financiers qui montrent la vulnérabilité de la situation financière du pays, du fait de la détérioration des prix du pétrole et de l'épuisement du Fonds de régulation des recettes (FRR), il rappellera que les exportations algériennes des hydrocarbures sont passées de 60,3 milliards de dollars (mlds usd) en 2014 à 18,7 mlds usd au cours des sept premiers mois de l'année 2017.

L'Algérie devra clôturer l'année en cours avec 31 mlds usd d'exportations d'hydrocarbures. La fiscalité pétrolière recouvrée jusqu'à juin 2017 était de 1,100 mlds DA, soit 60% de celle recouvrée à la même période en 2014 alors que les réserves de change du pays devraient descendre en passant de 105 mlds usd à fin juin 2017 à 97 mlds usd à la fin de l'année en cours.

Parallèlement, le FRR s'est totalement épuisé en février 2017 après avoir couvert 8.800 mlds DA de déficit du Trésor durant les exercices 2014, 2015 et 2016.

PARLEMENT Bouhadja : «Le financement non conventionnel sera accompagné de réformes structurelles pour une relance économique »

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, a indiqué, mercredi à Alger, que le caractère urgent que revêt le projet de loi amendement et complétant l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit a impliqué des mesures exceptionnelles en termes de délais et procédures législatives, précisant que le mécanisme de financement non conventionnel qui sera accompagné de réformes structurelles vise à réunir les conditions d'une relance économique et à éviter le recours à l'endettement extérieur.



Bouhadja. Ce nouveau mécanisme financier sera accompagné de réformes financières à même de rétablir les équilibres financiers publics, a ajouté M. Bouhadja, indiquant que le pays jouit actuellement d'une indépendance économique, ce qui lui permet de «recourir au financement interne non conventionnel pour éviter un recul de sa croissance et ses retombées socioéconomiques». «Ce dont notre pays a le plus besoin aujourd'hui c'est l'unification des rangs et la conjugaison des efforts de l'ensemble des institutions, organismes et des administrations pour faire face à la crise financière, préserver l'indépendance de la prise de décision et réaliser un développement national créateur de richesse», a-t-il ajouté.

Les députés de différentes formations politiques ont eu des avis mitigés concernant le projet de loi complétant et amendement l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit. Si certains ont été en faveur de l'amendement, d'autres ont proposé des mesures et des alternatives alors que d'autres se sont déclarés contre car se limitant uniquement à l'article 45 bis. Le Premier ministre, Ah-

med Ouyahia avait auparavant déclaré que les réformes structurelles économiques et financières, qui accompagneront le financement non conventionnel seront adossées à une «feuille de route» consignée dans un Décret présidentiel et un mécanisme indépendant de surveillance sera mis en place.

Selon le rapport préliminaire de la Commission du budget et des finances de l'APN, l'accent a été mis sur la nécessité d'étendre les investissements du groupe Sonatrach à des secteurs hors-hydrocarbures, de relancer l'investissement dans le secteur de la pétrochimie. Toutefois, les membres de la Commission se sont interrogés sur les causes du retard accusé dans la réalisation des usines de production de produits d'énergie, tels que l'essence et le fuel.

Le rapport met en avant les investissements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, du groupe Sonatrach jusqu'en 2021 et qui nécessitent des liquidités importantes qui devraient garantir le mécanisme de financement non conventionnel.

Le document souligne en outre l'impératif d'engager des réformes économiques structurelles à travers des investissements dans les domaines agricole, touristique et industriel en vue de diversifier les sources de richesse alternative aux revenus des hydrocarbures, de reconsidérer les projets gelés, d'accélérer la modernisation du secteur des finances et de trouver des alternatives solides aux recouvrement fiscal et douanier.

Ledit rapport prône la rigueur face à l'évasion fiscale et la lutte contre les activités du marché parallèle.

SELON LES DÉPUTÉS

La concrétisation des objectifs du financement non conventionnel tributaire de réformes structurelles au plan financier et économique

Des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) intervenant jeudi, au premier jour de l'examen du projet de loi complétant et amendement l'ordonnance relative au crédit et à la monnaie, ont affirmé que la concrétisation des objectifs de l'article 45 bis, objet de l'amendement en cours pour l'activation du financement non conventionnel, était tributaire de la mise en œuvre des réformes économiques et financières structurelles annoncées.

La concrétisation des objectifs de cette loi, objet de l'examen en cours, nécessite des réformes dans le secteur bancaire et la révision des systèmes fiscaux et financiers à même de mobiliser des ressources financières additionnelles permettant le financement de l'économie et la réalisation du développement, ont affirmé des députés lors d'une séance plénière présidée par M. Saïd Bouhadja, président de l'APN en présence des ministres des Finances, Abderrahmane Raouya, et des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua.

Dans ce contexte, le député RND, Rahmani Khalel a mis l'accent sur l'importance d'une réforme profonde du système bancaire. Un avis partagé par Abdelkader Hadjoudj du parti FLN qui a estimé impératif de garantir un environnement économique propice à la concrétisation des nouvelles mesures financières sans tomber dans l'inflation.

Pour M. Hadjoudj, le financement non conventionnel est en soi «limité dans le temps», ce qui en fait une solution positive à même de favoriser le rétablissement des équilibres financiers. Cependant, a-t-il ajouté, ce mécanisme doit prendre en compte des conditions et des dispositifs précis susceptibles de consolider l'investissement productif et d'accompagner les secteurs productifs pour éviter l'aggravation de la crise financière sur le double plan économique et social.

Par ailleurs, le député Lakhdar Benkhellaf de l'Union Ennahda-Adala-Binaa, a émis des appréhensions quant aux conséquences

négatives du recours au financement non conventionnel notamment la hausse de l'inflation, l'érosion du pouvoir d'achat et la dépréciation de la monnaie nationale.

«Le mécanisme d'impression de la monnaie est utilisé pour relancer l'économie nationale et augmenter la production lorsque l'économie est en situation de croissance, ce qui n'est pas le cas de notre économie», a-t-il expliqué. Il a ajouté dans ce sens que l'économie nationale souffrait d'un déséquilibre structurel grave qui requiert des réformes profondes et rapides.

Reprochant au gouvernement d'avoir opté pour «la solution de facilité», sans tenir compte de l'avis des experts concernant le projet de loi sur la monnaie et le crédit, il a fustigé également la relance de l'idée d'exploiter le gaz de schiste.

Le député Ali Aissaoui de la même formation politique a plaidé pour une réforme du système économique et financier en termes de «répartition des ressources financières, d'octroi des crédits, d'exonérations fiscales, de diversification de l'économie, de dépenses publiques et de lutte contre la corruption qui touche tous les secteurs».

Il a expliqué, dans ce contexte, que la masse monétaire supplémentaire induira pour les banques plus de charges notamment en termes de gestion et de contrôle, prônant «une réévaluation des projets qui ont mobilisé de fortes dépenses mais qui n'ont pas d'incidence économique».

Pour sa part, Mme Naima Djilali Aissi du parti du FLN, a plaidé pour la mise à profit des ressources financières injectées dans le Trésor dans le cadre du mécanisme de financement non conventionnel local, pour des investissements productifs. Elle a appelé également à l'activation de tous les mécanismes liés à l'organisation et au développement du marché national outre l'élaboration d'une stratégie nationale pour le stockage des produits, notamment agricoles et l'octroi de facilités aux producteurs et artisans afin d'encourager l'exportation de leurs produits.

Le député qui a apprécié le recours aux solutions internes, a appelé à la lutte contre la corruption qui entrave l'investissement et à l'activation du système bancaire islamique dans les plus brefs délais.

De son côté, le député Karim Mohamed (TAJ) a estimé que dépasser la conjoncture difficile que traverse le pays exige des réformes économiques globales tout en prenant en considération les besoins de la frange vulnérable de la société.

Il a mis en exergue, dans ce sens, la nécessité de promouvoir les secteurs prioritaires, à l'instar de l'agriculture, du tourisme et de l'artisanat, de créer des zones de libres échanges au niveau des régions frontalières afin d'exporter le produit local vers les pays voisins et d'élargir le réseau des banques aux wilayas déléguées. Abondant dans le même sens, le député Abdelghani Ouicher du même parti a souligné l'impératif de garantir un accompagnement aux investisseurs dans les domaines de l'agriculture et du tourisme et d'accélérer l'importation des matériaux permettant l'achèvement des projets à l'arrêt en raison du manque de ces matériaux soumis au régime des licences.

Estimant nécessaire de réduire le nombre des sociétés d'import et d'obliger les importateurs à fournir des explications sur leurs activités et à l'ouverture d'unités de production après un délai précis de leur entrée en activité, le même intervenant a prôné également le remplacement graduel de la monnaie nationale sur deux années.

Pour la députée Salihah Mekhlef (RND) il faut engager des réformes financières et bancaires en mobilisant tous les moyens pour atteindre les objectifs escomptés et en plaçant l'intérêt suprême du pays au-dessus de toute autre considération.

Saluant l'option faite par le gouvernement en matière de finance islamique, elle a appelé à accélérer ces prestations pour obtenir le résultat espéré dans les plus brefs délais.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2018

Des mesures pour soutenir la sphère productive et renflouer les recettes

Le projet de Loi de finances 2018, adopté mercredi par le Conseil des ministres, prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale.

Sur le plan budgétaire, le texte prévoit des dépenses globales de 8.628 milliards de dinars (mlds DA) composées de 4.043,31 mlds DA de dépenses d'équipement et de 4.584,46 mlds DA de dépenses de fonctionnement, indique le texte portant le projet de Loi de finances 2018 dont une copie a été obtenue par l'APS.

Le plafond d'Autorisation de programme a été fixé à 3.170,5 mlds DA pour couvrir le coût des réévaluations du programme en cours et le coût des programmes neufs susceptibles d'être inscrits au cours de l'année 2018.

Outre les dépenses d'équipement mobilisées pour les mêmes secteurs socio-économiques que ceux dans les lois de finances précédentes, il est prévu de puiser dans le budget d'équipement pour le règlement des créances détenues sur l'Etat pour un montant de 400 mlds DA.

Il s'agit aussi d'opérer une contribution exceptionnelle de 500 mlds DA au profit de la Cnas, afin de permettre au gouvernement d'aborder l'année 2018 sans risque d'explosion du dispositif de la protection sociale.

Quant au budget de fonctionnement, il est estimé à 4.584,46 milliards DA (contre 4.591,8 milliards DA en 2017).

Par ailleurs, le PLF 2018 table sur des recettes budgétaires de 6.496,58 mlds DA (contre 5.635,5 mlds DA en 2017), composées de 3.688,68 mlds DA de ressources ordinaires (contre 3.435,4 mlds DA en 2017) et de 2.807,91 mlds DA de fiscalité pétrolière (contre 2.200,1 mlds DA).

Pour permettre une meilleure prévisibilité à moyen terme de la politique budgétaire et inciter les secteurs à s'inscrire dans un objectif soutenable, le projet de texte a élaboré une estimation des dépenses et des recettes jusqu'à 2020.

Pour 2019, il table ainsi sur des dépenses de fonctionnement de 4.788,98 mlds DA et des dépenses d'équipement de 3.072,8 mlds DA, tandis que pour l'exercice 2020, les dépenses de fonctionnement sont estimées à 4.798,61 mlds DA contre 3.070,05 mlds DA pour les dépenses d'équipement.

En outre, les concepteurs de ce projet de loi tablent sur une augmentation des recettes globales à 6.570,1 mlds DA en 2019 dont 2.883,9 mlds DA de recettes fiscales pétrolières.

Sur l'année 2020, les recettes globales devraient poursuivre une trajectoire en hausse pour atteindre 7.008,1 mlds DA dont 2.977,11 mlds DA de fiscalité pétrolière.

Dans le cadre de la solidarité nationale, une enveloppe budgétaire de 1.760 milliards de DA sera allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2018, en hausse de près de 8% par rapport à 2017.

Face à la rareté des ressources budgétaires, le PLF autorise le ministère des Finances à procéder à des opérations d'émissions souveraines de titres, à moyen et long termes, destinées aux personnes physiques et morales pour participer au financement des infra-



structures ou des équipements publics marchands de l'Etat.

Hausse de taxes et préservation de l'environnement

Le PLF 2018 a révisé à la hausse plusieurs taxes, comme elle a introduit de nouveaux impôts pour contrebalancer la chute des recettes fiscales pétrolières et préserver l'environnement.

Souvent réclamé par les parlementaires, un impôt sur la fortune a été introduit par le PLF 2018 et auquel seront assujetties les personnes détenant un patrimoine d'une valeur supérieure à 50 millions DA.

La Taxe sur les produits pétroliers (TPP) applicable sur les carburants sera augmentée de 5 DA/litre pour l'essence et de 2 DA/litre pour le gasoil.

Quant au tarif de la taxe additionnelle sur les produits tabagiques, il a été fixé à 21 DA par paquet, bourse ou boîte.

Chaque 21 DA prélevé sera réparti à hauteur de 10 DA au budget de l'Etat, 6 DA au profit du Fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux, 2 DA pour le Fonds national de sécurité sociale, 2 DA pour le Fonds de lutte contre le cancer et 1 DA pour le Fonds de solidarité nationale.

De surcroît, la partie fixe de la Taxe intérieure de consommation (TIC) des différents tabacs a été révisée en hausse.

En outre, une taxe de domiciliation bancaire sur les opérations d'importation est instaurée pour un taux de 1% du montant de l'importation, et ce, pour toute demande de domiciliation d'une opération d'importation de marchandises, sans que le montant ne soit inférieur à 100.000 DA.

Dans le cadre de la préservation de l'environnement, les taxes sont augmentées pour les activités polluantes, les eaux usées industrielles, les huiles usagées et les sacs en plastique.

Sanction des investisseurs douteux

Pour lutter contre la spéculation dans le foncier industriel, une pénalité sera payée par tout bénéficiaire de terrain à vocation industrielle mis sur le marché par voie de cession par des organismes publics ou par voie de concession par les Domaines, dans le cas où il demeure inexploité pour une période supérieure à trois (3) ans.

Le PLF 2018 fixe cette pénalité à 5% de la valeur vénale du foncier en question.

Aussi, toute entreprise de production et de montage de véhicules lourds et légers, qui accuse du retard dans le respect des engagements qualitatifs, quantitatifs ou du rythme d'intégration nationale, s'expose au paiement d'une amende, avise le même texte.

Pour encourager les investissements dans la production des lampes LED qui consomment moins d'énergie, les droits de douanes appliqués à l'importation de cette catégorie de lampes seront augmentés à 30% contre 5% actuellement.

Parmi les mesures-phares du PLF 2018 figure également l'exemption de la TVA les opérations de vente de l'orge et du maïs ainsi que les autres matières destinées à l'alimentation de bétail.

Cette mesure s'explique par le fait que la filiale de l'aliment de bétail est confrontée à d'énormes difficultés liées à la demande croissante des éleveurs pour ces produits et à la cherté de leur prix.

Une telle situation a réduit considérablement l'accès des éleveurs aux aliments et a accentué la tension qui prévaut dans le secteur.

A travers ce dispositif, il s'agit aussi de maintenir la dynamique de croissance de l'offre et d'encourager la production nationale de ces aliments de bétail. En ce qui concerne le logement public, le Trésor sera autorisé à prendre en charge des intérêts pendant la période de différé et la bonification à hauteur de 100% du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques dans le cadre de la réalisation de la 4ème tranche de 120.000 logements de type location vente (AADL).

Dans le cadre du commerce numérique, le PLF 2018 stipule que tout agent économique qui offre des biens ou services à des consommateurs doit mettre à leur disposition des terminaux de paiement électronique (TPE) pour leur permettre, à leur demande, de régler le montant de leurs achats par carte de paiement électronique.

Ce qui permet l'essor du paiement électronique, l'amélioration de la traçabilité des paiements et le maintien des mouvements des fonds dans le circuit formel.

CARBURANTS : Augmentation de la Taxe sur les produits pétroliers

Le projet de Loi de finances 2018 (PLF 2018) prévoit une augmentation de la Taxe sur les produits pétroliers (TPP) applicable sur les carburants.

Cette hausse sera de 5 DA/litre pour l'essence et de 2 DA/litre pour le gasoil.

Ainsi, les nouveaux tarifs de la TPP en 2018 sera de 14 DA/litre pour l'essence super et sans plomb, de 13 DA/litre pour l'essence normale et de 4 DA pour le gasoil. Les nouveaux prix à la pompe seront de 38,64 DA pour l'essence normale (contre 32,69 DA en 2017), de 41,67 DA pour l'essence super (contre 35,72 DA), de 41,28 DA pour l'essence sans plomb (contre 35,33 DA) et de 22,8 DA pour le gasoil (contre 20,42 DA), précise le texte portant le PLF 2018 dont une copie a été obtenue par l'APS.

Ces futurs prix sont calculés sans tenir compte des révisions éventuelles des marges par décision de l'Agence nationale de contrôle et de régulation des activités dans le domaine des hydrocarbures (ARH).

Cette démarche graduelle de réajustement des prix des carburants vise à rationaliser leur consommation, réduire leurs importations, augmenter les recettes fiscales, diminuer les subventions budgétaires, préserver l'environnement et endiguer le phénomène de la contrebande frontalière, explique l'exposé des motifs. Cette mesure générera des recettes supplémentaires de l'ordre de 61 milliards DA.

Ce qui est prévu pour l'impôt sur la fortune

Le projet de Loi de finances 2018 (PLF 2018) introduit un impôt sur la fortune en définissant le type de patrimoine assujéti, le barème et la destination des recettes provenant de cet impôt.

Le patrimoine soumis à cet impôt doit avoir une valeur supérieure à 50 millions DA, indique le texte portant le PLF 2018 dont une copie a été obtenue par l'APS.

Les biens concernés sont essentiellement les biens immobiliers, les véhicules particuliers d'une cylindrée supérieure à 2.000 cm3 (essence) et de 2.200 cm3 (gasoil), les yachts et bateaux de plaisance, les chevaux de course, les avions de tourisme, les objets d'art estimés à plus de 500.000 DA, les bijoux et pierreries, or et métaux précieux, précise le projet de loi.

Par contre, les habitations principales sont exclues de l'assiette de l'impôt sur la fortune.

Quant au tarif de taxation, il varie entre 1% et 3,5% en fonction du montant du patrimoine.

La répartition des recettes issues de cet impôt est fixée à raison de 60% au budget de l'Etat, de 20% aux budgets communaux et de 20% au Fonds national du logement.

Dans l'exposé des motifs, les concepteurs du PLF 2018 expliquent qu'un impôt sur la fortune avait été institué par la loi de finances de 1993.

Mais durant la dernière décennie, une demande incessante a été exprimée par des parlementaires visant à instituer un impôt sur la fortune.

Dans cette optique, poursuit l'exposé des motifs, il est proposé de changer l'appellation "impôt sur le patrimoine" en "impôt sur la fortune" dans le but "de permettre à l'opinion publique de mieux assimiler cet impôt qui touche la classe riche".

Cependant, afin de permettre un meilleur rendement, le barème actuel qui régit l'impôt sur le patrimoine sera doublé pour l'impôt sur la fortune.

A titre d'exemple, l'impôt dû au titre d'un patrimoine évalué à 350 millions DA sera de 5,25 millions DA au lieu de 2 millions DA payé selon le barème actuel, soit une plus value de 3,25 millions DA.

Pour la mise en application de l'impôt sur la fortune, il est fait obligation aux concessionnaires automobiles de transmettre à l'administration fiscale un état détaillé (nom, adresse) des clients ayant acquis des véhicules de tourisme dont le prix dépasse 10 millions DA. Les bijoux doivent aussi transmettre au fisc un même état détaillé sur les clients ayant acquis des bijoux de luxe.

Les commissaires priseurs sont également soumis à cette même obligation pour leurs clients ayant acquis des objets de valeur par ventes aux enchères.

En outre, les douanes doivent transmettre périodiquement à l'administration fiscale un état détaillé des importations, faites par les particuliers, des véhicules dont la valeur dépasse les 10 millions DA, les yachts et bateaux de plaisance, les caravanes, les chevaux, les avions de tourisme, les bijoux, pierreries et les tableaux de maître.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2018

Recettes budgétaires prévues par le projet de Loi de finances 2018

Le projet de Loi de finances 2018, adopté mercredi par le Conseil des ministres, prévoit des recettes budgétaires de 6.496,58 milliards DA (contre 5.635,5 milliards DA en 2017), com-

posées de 3.688,68 milliards DA de ressources ordinaires (contre 3.435,4 milliards DA en 2017) et de 2.807,91 milliards DA de fiscalité pétrolière (contre 2.200,1 milliards DA).

1- RESSOURCES ORDINAIRES :**1.1. Recettes fiscales :**

- Produit de contributions directes: 1.352,71 milliards DA (contre 1.297,6 milliards DA en 2017)
- Produits de l'enregistrement et du timbre: 131,63 milliards DA (contre 115 milliards DA)
- Produits des impôts divers sur les affaires: 1.091,91 milliards DA (contre 1.047,6 milliards DA)
- Produits des contributions indirectes: 10 milliards DA (contre 9,5 milliards DA)
- Produits des douanes: 397,4 milliards DA (contre 345,5 milliards DA)
- SOUS-TOTAL: 2.983,7 milliards DA (contre 2.845,37 milliards DA)

1.2. Recettes ordinaires :

- Produits et revenus des domaines: 27 milliards DA (contre 25 milliards DA)
- Produits divers du budget: 78 milliards DA (contre 75 milliards DA)
- Recettes d'ordre: 0,02 milliard DA (contre 0,02 milliard DA)
- SOUS-TOTAL: 105,02 milliards DA (contre 100 milliards DA)

1.3. Autres recettes : 600 milliards DA (contre 490 milliards DA)

-TOTAL des ressources ordinaires: 3.688,68 milliards DA (contre 3.435,4 milliards DA)

2- FISCALITE PETROLIERE : 2.807,91 milliards DA (contre 2.200,1 milliards DA)

TOTAL général des recettes budgétaires : 6.496,58 milliards DA (contre 5.635,5 milliards DA).

Répartition du budget de fonctionnement

Le projet de Loi de finances 2018, adopté mercredi par le Conseil des ministres, prévoit des dépenses de fonctionnement de 4.584,46 milliards DA (contre 4.591,8 milliards DA en 2017). Voici la répartition de ce budget par département ministériel (les chiffres entre parenthèses sont ceux de la Loi de finances 2017).

Unité: milliards DA:

- Présidence de la République: 786 (782)
- Services du Premier ministre: 4,45 (4,5)
- Défense nationale: 1.118,29 (1.118,29)
- Intérieur et Collectivités locales: 425,57 (394,26)
- Affaires étrangères: 35,21 (35,21)
- Justice: 74,54 (72,67)
- Finances: 86,82 (87,51)
- Energie: 50,8 (44,15)
- Industrie et Mines: 4,61 (4,61)
- Agriculture, dev. rural et pêche: 211,81 (212,8)
- Moudjahidine: 225,17 (245,94)
- Affaires religieuses et Wakfs: 25,24 (25,37)
- Commerce: 19,98 (19,51)
- Ressources en eau: 14,01 (16,18)
- Travaux publics et transports: 25,98 (27,42)
- Habitat, urbanisme et ville: 16,62 (17,65)
- Education nationale: 709,55 (746,26)
- Enseignement sup. et recherche sc.: 313,33 (310,79)
- Formation et Ens. Professionnel: 46,84 (48,3)
- Travail, emploi et séc. sociale: 154,01 (151,44)
- Culture: 15,27 (16)
- Solidarité nationale: 67,38 (71)
- Relations avec le Parlement: 0,23 (0,23)
- Santé, population et réforme hospitalière: 392,16 (389,07)

AIR ALGÉRIE:

Le chiffre d'affaires «impacté par la concurrence»

La compagnie Air Algérie a enregistré une baisse du chiffre d'affaires sur les 9 premiers mois de l'année en cours dans le sillage de «la concurrence des compagnies aériennes desservant l'Algérie», a indiqué jeudi à Alger son P-dg, Bakouche Al-leche.

L'arrivée d'un nombre important de nouvelles compagnies aériennes concurrentes sur le marché algérien s'est traduite par une prise des parts du marché par ces transporteurs, a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de la rencontre annuelle entre Air Algérie et ses partenaires-agences de voyage au nombre de 506.

Actuellement, une vingtaine de compagnies concurrentes actives en Algérie.

Dans ce sens, le nombre de passagers transportés par Air Algérie a «globalement diminué» en 2017, a-t-il relevé tout en se gardant de donner l'ordre de grandeur de cette baisse du chiffre d'affaires.

Questionné sur une éventuelle augmentation des tarifs des billets, M. Al-leche a expliqué que la compagnie n'échapperait pas aux conséquences de la dépréciation de la monnaie nationale ajoutant qu'«il faut trancher entre les charges et les tarifs» tout en prenant en considération l'offre et la demande.

Les coûts des billets sont établis en fonction de la concurrence et des coûts des

charges de la compagnie, selon lui. Quant à la situation financière de cette entreprise, il a indiqué qu'elle était «équilibrée» et qu'elle a entrepris le remboursement des prêts obtenus auprès d'un consortium de banques publiques ainsi que du Fonds national d'investissement (FNI) pour l'achat d'avions.

Sur ce point, il a précisé qu'Air Algérie rembourse quatre (4) milliards de dinars/an et qu'à l'horizon 2020, elle aura remboursé douze (12) milliards de dinars.

Par ailleurs, il a fait savoir que cette compagnie nationale enregistrait actuellement un taux de ponctualité moyen de 72%, et table sur un taux de plus de 80% dans les deux prochaines années.

Concernant l'évaluation de l'opération de e-paiement, lancée en octobre 2016, le responsable de la division commerciale d'Air Algérie, M. Zoheir Houaoui, a fait savoir que l'achat des billets par ce mode de paiement n'avait pas atteint le niveau escompté.

Le même responsable a fait savoir que l'accord portant installation au niveau de cette compagnie aérienne un système intégré de gestion des passagers plus performant serait opérationnel en début décembre 2017.

Pour rappel, cet accord a été signé en mai dernier entre Air Algérie et le groupe

- Jeunesse et sports: 35,23 (34,55)
- Communication: 20,7 (18,7)
- Poste et TIC: 2,34 (2,4)
- Tourisme: 3,15
- Environnement et Energies renouvel.: 2,13
- Sous/Total: 4.109,48 (4.126,2)
- Charges communes: 474,98 (465,5)
- TOTAL: 4.584,46 (4.591,8).

Répartition du budget d'équipement

Le projet de Loi de finances 2018, adopté mercredi par le Conseil des ministres, prévoit un budget d'équipement de 4.043,31 milliards DA ventilé entre des dépenses d'investissements pour 2.175,01 milliards DA et des opérations en capital pour 1.868,3 milliards DA. Voici la répartition de ce budget par secteur (Unité: milliards de DA):

- Industrie 7,4
- Agriculture et hydraulique 157,8
- Soutien aux services productifs 30,31
- Infrastructures économiques et adm. 386,5
- Education-Formation 118,72
- Infrastructures socio-culturelles 89,38
- Soutien à l'accès à l'habitat 384,9
- Divers 900
- Plans communaux de développement 100
- SOUS-TOTAL investissements 2.175,01
- Soutien à l'activité économique 638,3
- Provision pour dépenses imprévues 330
- Règlement des créances détenues sur l'Etat 400
- Contribution exceptionnelle du budget au profit de la CNAS 500
- SOUS-TOTAL opérations en capital 1.868,3
- TOTAL Budget d'Équipement 4.043,31.**

international Amadeus IT, spécialisé dans les systèmes de réservation et de la vente des services de voyage. Ce nouveau système remplacera le système de réservation actuel des vols qui a montré ses limites suite aux progrès technologiques enregistrés ces dernières années.

Baptisé «Passenger services system», ce système va permettre une gestion automatique de la billetterie, de l'émission des billets, de l'enregistrement, du e-paiement, du service web et du programme de fidélisation d'Air Algérie.

Il permettra aussi une gestion automatique de l'inventaire de la compagnie et de ses revenus ainsi que la mise en place d'un système d'intelligence économique, un outil d'aide à la gestion qui permet à Air Algérie d'être à l'écoute de sa clientèle.

L'autre avantage est la plus grande collaboration entre Air Algérie et les intermédiaires agréés et agences de voyage, et ce, en partageant la même plateforme de réservation de billets et de vente des produits de voyage.

Le chiffre d'affaires de la compagnie est passé de 10,8 milliards de dinars en 2015 à 13,6 milliards de dinars en 2016.

Les 82 meilleurs agences intermédiaires agréées avec qui collabore Air Algérie représentent 40% du chiffre d'affaires généré ainsi par ce réseau intermédiaire.

LOI SUR LES HYDROCARBURES: La révision ne concernera pas la règle 51/49%

La révision de la loi sur les hydrocarbures en vigueur «ne portera sur aucune question de souveraineté» y compris la règle 51/49% régissant les investissements étrangers en Algérie, a indiqué jeudi le Premier ministre sur son site web.

«L'annonce de la révision de la loi sur les hydrocarbures a ouvert la voie à de nombreuses spéculations.

Il est donc utile de préciser que cette révision ne portera sur aucune question de souveraineté, y compris la règle 51/49% dans les partenariats avec l'étranger», affirme le Premier ministre.

Pour rappel, lors de sa visite dimanche dernier au pôle pétrochimique d'Arzew, le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, avait soutenu qu'une révision de la loi sur les hydrocarbures en vigueur était nécessaire «pour attirer de nouveaux investisseurs et améliorer les recettes financières du pays».

Dans une conjoncture marquée, ces dernières années, par une chute drastique des cours du pétrole et ses répercussions sur les recettes des hydrocarbures, M. Ouyahia a souligné la nécessité pour Sonatrach de faire face aux défis actuels du secteur de l'énergie et de mettre toutes ses potentialités et ses ressources au service du pays.

Pour sa part, le ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni, avait aussi déclaré récemment qu'une réflexion était engagée pour réviser la loi sur les hydrocarbures à l'effet d'améliorer l'attractivité du pays en direction des partenaires étrangers, notamment dans la prospection et l'exploitation des hydrocarbures.

Cette révision de la loi est d'autant plus nécessaire que la plupart des appels d'offres lancés par l'Algérie pour la recherche et l'exploration pétrolières se sont avérés infructueux, a expliqué le ministre.

Quant aux aspects de la loi qui seront révisés, M. Guitouni a cité essentiellement la fiscalité en expliquant que lorsque le dispositif fiscal avait été introduit dans la loi en vigueur, le baril du pétrole était à plus de 100 dollars: «Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui avec un baril qui tourne autour de 50 dollars.

Nous ne pouvons appliquer le même dispositif fiscal aussi bien pour un baril à 150 dollars qu'à 50 dollars, car l'investisseur ne viendra pas puisque non intéressé».

Datant de 2013, la loi actuelle sur les hydrocarbures qui a modifié et complété celle du 28 avril 2005, a introduit un système d'écrémage des superprofits applicable aux bénéficiaires du taux réduit de l'Impôt complémentaire sur le résultat (ICR).

Elle a aussi élargi le contrôle fiscal aux compagnies pétrolières étrangères opérant en Algérie, alors qu'auparavant, seul le groupe Sonatrach était considéré comme sujet fiscal, soumis aux obligations de contrôle de sociétés, prévu par le code des impôts algérien.

La loi actuelle a également révisé la méthodologie de détermination du taux de la Taxe sur le revenu pétrolier (TRP) qui est, depuis 2013, basée sur la rentabilité du projet au lieu du chiffre d'affaires.

Elle a maintenu l'exercice exclusif par Sonatrach de l'activité transport par canalisations des hydrocarbures et des produits pétroliers, comme elle accorde la priorité à la satisfaction des besoins en hydrocarbures liquides et gazeux du marché national, notamment à travers un dispositif obligeant les contractants à céder au prix international une partie de leur production.

La loi en vigueur donne la possibilité d'acquiescement en nature de la redevance, et a clarifié et précisé certaines missions de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaf).

Elle a assoupli les conditions d'exercice des activités de prospection, de recherche et ou d'exploitation des hydrocarbures, et a renforcé l'implication de Sonatrach dans l'exercice des activités de recherche des hydrocarbures.

APS

BLIDA : Mise en service prochaine de 4 nouveaux établissements de formation professionnelle

Quatre (4) nouveaux établissements de formation professionnelle sont attendus prochainement à la mise en service dans la wilaya de Blida, a-t-on appris, jeudi, auprès du responsable local du secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels. M. Amar Khidroune a cité parmi ces nouveaux établissements actuellement en cours d'équipement, l'Institut d'enseignement professionnel de Bouguerra (Est de Blida), attendu à l'ouverture durant la session de février 2018, lequel s'ajoutera à un autre établissement similaire déjà en activité à Beni Merad.

Selon l'exposé présenté par le même responsable lors du Conseil exécutif de la wilaya tenu hier mercredi, ce nouvel établissement spécialisé dans les énergies renouvelables, est doté d'une capacité d'accueil de 1000 places pédagogiques, en plus de 300 lits. Un 2ème institut national spécialisé, d'une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques et de 300 lits sera réceptionné à Boufarik, tandis que deux (2) Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) seront mis en exploitation à Bouafra et Beni Khelil.

M. Khidroune a signalé, par la même occasion, l'ouverture de nombreuses nouvelles spécialités de formation dans la wilaya, en accord avec les partenaires socio-économiques locaux, et en conformité avec les besoins du marché local du travail.

Il a cité parmi ces nouvelles spécialités, jouissant d'un grand succès auprès des stagiaires, et dont certaines sont programmées pour la session de février prochain, l'option de technicien supérieur en édition, qui est une première à l'échelle nationale, outre les spécialités de l'hôtellerie, paysagiste, montage et entretien de panneaux photovoltaïques, entretien de réseaux AEP, et archives et documentation.

Le responsable a signalé, en outre, le lancement d'une enquête à propos de toutes les écoles de formation privées de la wilaya (au nombre de 14 et d'une capacité globale de 620 places), en vue, a-t-il dit, de faire le constat de leur conformité aux objectifs fixés pour elles.

La wilaya de Blida compte 21 établissements de formation, dont un institut d'enseignement professionnel, quatre (4) instituts nationaux spécialisés, 11 CFPA et cinq (5) annexes professionnelles, d'une capacité d'accueil globale de 9.350 places pédagogiques.

SÉTIF Remise de clés de 290 logements publics locatifs

Les clés de 290 logements publics locatifs (LPL) ont été remises, jeudi, à leurs bénéficiaires dans trois (3) communes de la wilaya de Sétif (Ouricia, Ain Azel et Ain El Hadjer), dans une ambiance festive, a-t-on constaté.

Lors d'une cérémonie d'attribution d'un nombre d'affectations et de clés, organisée dans la commune d'Ouricia (Nord de Sétif), le wali Nacer Maaskeri a précisé, à l'APS, que ce quota est constitué de 100 unités, réalisées dans la commune d'Ain Azel (Sud de Sétif), 170 dans la localité d'Ouricia et 20 autres dans la commune d'Ain El Hadjer (Sud de Sétif).

Pas moins de 5.050 unités de type LPL seront réceptionnées dans la wilaya de Sétif durant l'année 2017, dont les clés de 3.721 unités ont été remises à leurs bénéficiaires, tandis que la réception du reste, à savoir 1.329, reste tributaire du parachèvement des travaux des réseaux divers.

La wilaya de Sétif a bénéficié, au début de l'année en cours, d'un nouveau quota de 2.875 logements réparti sur l'ensemble de ses communes, a révélé le chef local de l'exécutif.

APS

OUARGLA : Le parc industriel de Hassi-Benabdallah, un projet prometteur pour valoriser le potentiel national

Le parc industriel projeté dans la commune de Hassi Benabdallah (wilaya d'Ouargla) est considéré comme l'un des investissements prometteurs susceptibles de jouer un rôle principal en matière de diversification de l'économie et de valorisation du potentiel de production nationale, estiment des responsables locaux du secteur de l'industrie et des mines.

Occupant une superficie de 500 hectares (32 km du chef-lieu de la wilaya) à proximité de la RN-53, ce projet fait partie d'un programme d'aménagement d'une cinquantaine de parcs industriels à travers le pays, selon les normes internationales en vigueur, a-t-on précisé. Piloté par l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniréf), ce programme a pour objectif d'élargir le tissu industriel à l'échelle nationale, tout en assurant un développement local approprié et durable, a-t-on souligné.

Conformément au décret présidentiel n° 15 - 247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la réalisation de travaux d'aménagement de parc industriel de Hassi Benabdallah a été provisoirement attribuée à un groupement d'entreprises nationales (KEGT/ EVSM) pour un montant global estimé à plus de 8,11 milliards de DA, avec le concours d'un bureau d'étude spécialisé, a fait savoir le premier responsable de la direction régionale (Sud-est) de l'Aniréf, qui coiffe les wilayas de Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Tamarrasset et Ghardaïa.

Cette opération, qui attend la levée définitive du gel, porte notamment sur la réalisation des réseaux divers (AEP, assainissement, électricité et gaz), ainsi que d'autres installations, dont un bloc de gestion et cinq zones d'accompagnement (logistique, commerce, recherche, service et équipement), indique Mohamed Fouad Bahri.

Une fois achevée, elle permettra d'offrir aux investisseurs toutes les commodités requises pour réaliser leurs projets au niveau de ce nouveau parc doté d'une surface concessible répartie en 126 lots



réservés à diverses filières industrielles (lourde, légère, agroalimentaire, électroménager, manufacturière, pétrochimique et pharmaceutique), a-t-il dit.

Une vingtaine de projets déjà retenus

Au moins, vingt projets versés dans différents créneaux d'activité économique sont déjà identifiés pour être affectés vers le parc industriel de Hassi Benabdallah, a-t-il ajouté.

Basée à Ouargla, la direction régionale de l'Aniréf est chargée aussi de la gestion, du suivi et du pilotage des travaux d'aménagement d'autres parcs industriels à réaliser dans la région Sud-est du pays, selon le même responsable.

Il s'agit de quatre parcs industriels à Oumache (Biskra) et Guemmar (El-Oued) d'une superficie de 200 ha chacun, en plus de celui de Oued N'chou (Ghardaïa / 100 ha) et In-Aménas (Illizi / 64 ha),

a-t-il détaillé. S'agissant de l'importance du transport dans le développement économique, la wilaya d'Ouargla, qui englobe une douzaine de zones d'activités à travers différentes communes et une zone industrielle à Touggourt (créée en 1976), dispose d'un réseau routier composé essentiellement d'axes d'importance régionale, nationale, en plus d'une ligne ferroviaire reliant Touggourt à Biskra, en attendant la réalisation du projet de la ligne ferroviaire entre Touggourt et Hassi Messaoud via la ville Nouvelle de Hassi Messaoud, signale-t-on.

La wilaya d'Ouargla compte également trois infrastructures aéroportuaires classées, à savoir les aéroports Krim Belkacem (Hassi Messaoud), Ain El-Beida (Ouargla) et Sidi Mahdi (Touggourt), appelées à contribuer à l'amélioration de l'accessibilité.

MOSTAGANEM: 2,3 milliards DA de redevances à recouvrer par l'Algérienne des eaux

Les redevances non honorées par les clients auprès de l'unité de Mostaganem de l'Algérienne des eaux (ADE) ont atteint, au premier semestre de l'année en cours, 2,3 milliards DA, a-t-on appris jeudi du directeur d'unité.

Sid Ahmed Mokhtar a indiqué que la grande part de ces redevances est détenue par les communes qui n'ont pas versé leurs dus. A noter surtout que la distribution

d'eau se fait au niveau de 270 douars sans compteurs.

Les dettes communes ont atteint, à fin juin dernier, 1,3 milliard DA contre 1 milliard DA pour ce qui est des autres clients, a-t-on fait savoir. Concernant la situation financière de l'ADE, Sid Ahmed Mokhtar a souligné que les charges ont augmenté pouvant affecter les prestations offertes aux clients de l'unité, tout en signalant l'incapacité de gé-

rer l'opération d'alimentation en eau potable surtout au niveau des villages et des centres ruraux.

L'unité de Mostaganem de l'ADE a bénéficié, l'année dernière, d'une rallonge pour honorer les redevances auprès de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz, estimées à 29 millions DA et d'un autre apport pour l'acquisition de compteurs d'eau de 15 millions DA, a-t-on rappelé.

Les dépenses sont en hausse surtout avec les projets de raccordement des foyers au réseau d'AEP pour atteindre un taux de 100 pour cent vers la fin du premier trimestre 2018, notwithstanding les coûts de maintenance et d'entretien des des canalisations et de réparation des fuites d'eau, selon la même source. L'unité de l'ADE de la wilaya de Mostaganem compte actuellement plus de 180.000 clients.

KHENCHELA : Encourager les jeunes à opter pour l'agriculture, un facteur essentiel pour la relance du secteur

Encourager les jeunes à opter pour l'agriculture est un facteur essentiel pour la relance du secteur agricole, a indiqué, jeudi, le wali de Khenchela, Kamel Nouicer.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la première exposition agricole annuelle, organisée à la maison du fellah de la commune d'El Hamma, le même responsable a précisé que la forte présence des jeunes à travers les stands de cette exposition traduit leur volonté

à investir ce secteur.

La forte présence des jeunes et la production agricole dont dispose la wilaya de Khenchela doivent être exploitées pour le développement de l'agriculture et la relance de ce secteur "stratégique et important", a-t-il souligné.

Une attention particulière sera accordée aux jeunes en matière d'exploitation des poches foncières, conformément à l'instruction n° 108 relative à l'extension de leurs exploitations agricoles, mais

aussi en vue de la réservation de nouvelles surfaces de variant entre 5 à 6 hectares, a souligné le chef de l'exécutif local.

La première exposition agricole annuelle de la wilaya de Khenchela a connu une forte présence d'agriculteurs, ayant exposés leurs productions dont des céréales, des légumes, de fruits et du miel, issus de diverses communes de cette région, et dont les plus productifs ont été honorés par le wali.

ORAN:

2 condamnations à perpétuité dans l'affaire de 7,5 quintaux de kif

Deux mis en cause dans une affaire de trafic de 7,5 quintaux de kif, actuellement en fuite, ont été condamnés jeudi par le tribunal criminel d'Oran à la réclusion criminelle à perpétuité au moment où deux autres ont été acquittés.

Les faits remontent au 28 octobre 2015 lorsque des garde-frontières en patrouille ont repéré un convoi d'ânes sur la frontière ouest du pays, près de Sabra (Tlemcen).

Les gardes-frontières, ayant suivi minutieusement le convoi les menant jusqu'à une ferme dans cette région, ont fini par découvrir une quantité de 7,50 qx de kif traité, conditionnée dans plusieurs plaquettes transportées à dos d'ânes, parvenant à arrêter deux personnes qui se trouvaient dans une ferme.

L'enquête a révélé que l'un d'eux, K.T., avait des antécédents judiciaires, notamment dans le trafic de stupéfiants et qu'il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt et que deux autres personnes en fuite étaient aussi impliquées. A la barre, les deux accusés ont nié les faits qui leur sont reprochés et leurs avocats ont demandé leur acquittement.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a requis la



peine maximale, à savoir la réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre des quatre accusés.

Après les délibérations, K.T et B.M

ont été acquittés et les deux fuyards K.F et K.B ont été condamnés par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité.

SIDI BEL-ABBÈS :

Les familles des victimes du massacre d'Ain Adhan honorées

Les familles des victimes du massacre du 27 septembre 1997 à Ain Adhan (11 enseignants, dont 10 femmes et un homme assassinés par un groupe terroriste) ont été honorées jeudi à Sidi Bel-Abbès. Cet hommage, organisé à l'occasion de la Journée nationale de l'enseignant célébrée le 5 octobre et présidé par le wali, Tahar Hachani, vise à saluer le rôle et les sacrifices de l'enseignant dans l'éducation des générations et l'accomplissement d'un devoir national, a souligné Seffah Habib, Secrétaire de wilaya du Syndicat national des travailleurs de l'éducation, initiateur de cet hommage.

Le wali a indiqué, à cette occasion, que la célébration de la Journée nationale de l'enseignant coïncidait cette année avec un événement important qu'est le 12ème anniversaire de la charte de la paix et de la réconciliation nationale qui constitue une étape décisive de la reconstruction du pays.

"Nous jouissons aujourd'hui de la paix et de la sécurité grâce aux dispositions de cette Charte, initiée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et approuvée par le peuple algérien, avide de paix et la stabi-

lité", a-t-il déclaré.

"Nous devons revisiter et nous recueillir à la mémoire de ceux qui ont sacrifié leurs vies pour le savoir dans des circonstances douloureuses durant la décennie noire", a-t-il ajouté.

M. Hachani a valorisé "les efforts de l'Etat pour l'amélioration des conditions de scolarité et du système éducatif", tout en appelant à relever le défi d'"inculquer aux générations les valeurs de fraternité et de fierté de leur algérianité".

Des familles de victimes ayant assisté à cette cérémonie ont favorablement accueilli

cette initiative, qui réaffirme que "l'Algérie n'oublie pas ses enfants fidèles et se remémore leurs sacrifices", comme l'a souligné Bouali Hanifi Mustapha, frère de la victime Bouali Hanifi Sahoubia.

Pour rappel, les autorités locales avaient organisé, le week-end dernier en collaboration avec des représentants de l'Organisation des victimes du terrorisme et du secteur de l'éducation et le commandant des Scouts musulmans algériens (SMA), une cérémonie de commémoration du 20ème anniversaire du massacre d'Ain Adhan survenu un 27 septembre.

TLEMCEEN:

L'établissement hospitalier mère-enfant doté d'équipements modernes

L'établissement hospitalier mère-enfant de Tlemcen s'est dotée de nouveaux équipements médicaux sophistiqués, a-t-on appris jeudi de ses responsables. Il s'agit d'un appareil d'imagerie doté de caméras à ultrason 4D, de tables de chirurgie obstétrique (2), de chirurgie pédiatrique (2), d'accouchement (3), d'examen (2), de 12 armoires d'instruments médicaux et deux lampes chirurgicales de grande volume, a indiqué le sous-directeur des services économiques et d'infrastructures de base et équipement de cet établissement, Bouklakha Yacine. Un équipement adéquat a été également acquis pour les salles de permanence au profit des médecins, en plus de la restructuration du service prénatal, a-t-on ajouté. Un nouveau service de la morgue est entré dernièrement en service dans cet établissement. Concernant les programmes envisagés pour 2018, il est prévu l'ouverture d'une nouvelle unité de radiologie, selon le même responsable qui a indiqué qu'une correspondance a été envoyée au Centre national des études nucléaires pour effectuer une expertise sur l'endroit réservé à ce service.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS 24 foyers d'incendies entre le 28 septembre et le 4 octobre

Vingt-quatre foyers d'incendies ont été enregistrés durant la semaine allant du 28 septembre au 4 octobre, a indiqué jeudi la Direction générale des forêts dans un communiqué.

Les 24 foyers ont touché une superficie de 37 hectares entre maquis (27ha), forêts (6ha) et broussailles (4ha). La même source a souligné qu'un total de 2 791 incendies ayant touché une superficie de 53 603 ha a été recensé entre le 1er juin et le 4 octobre alors que la même période de l'année 2016,

il a été enregistré 2 803 cas d'incendie.

Par région, le bilan de la direction générale des forêts a relevé que le nombre de foyers d'incendie a été observé dans le centre du pays avec 1 325 cas, suivi de l'Est avec 1 095 et l'Ouest avec 371. En matière de superficies touchées, les feux ont ravagé 44 282 ha dans l'Est, 7 148 ha dans le centre et 2 173 dans l'ouest.

Par wilayas, c'est la wilaya d'El Tarf qui a connu le plus important nombre de foyers d'incendie avec 203 cas (19 423 ha),

suivie de Skikda avec 196 cas (7 668 ha), Guelma avec 55 cas (5 931 ha). Rappelant le maintien jusqu'au 31 octobre du dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de forêts mis en place depuis le 1er juin 2017, la Direction générale des forêts appelle les citoyens, notamment les populations riveraines, à "observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan de l'alerte et de la prévention eu égard aux risques persistants durant cette période".

ALGER

Création de la Fédération nationale des actions de proximité et des jeunes talents pour unifier les rangs des associations actives

La Fédération nationale des actions de proximité et des jeunes talents a été créée, jeudi à Alger, dans le but de "rassembler les associations actives sur le terrain et de resserrer les rangs".

Représentant plus de 20 associations déployées à travers plus de 40 wilayas, la fédération sera chargée de "rassembler les associations nationales actives dans le domaine des actions de proximité destinées aux jeunes et oeuvrera à organiser leurs rangs pour une formation ciblée et ouverte", a affirmé Sid Ali Akil, élu président de la fédération lors du congrès constitutif tenu au centre culturel, Aïssa Messaoudi dans la commune d'Hussein Dey.

A cette occasion, M. Akil a appelé les associations nationales présentes à Alger à unifier leurs rangs sous forme de Ligue de wilaya dans une première étape visant à concrétiser les objectifs tracés dans les statuts.

Il a estimé que la création de cette Fédération, première du genre en Algérie se veut "une base solide à même de conférer davantage d'importance à l'action de proximité dans la vie des jeunes à travers tout le pays".

Concernant les autres objectifs tracés pour cette fédération, dont le siège est prévu à Alger, le chargé de l'organisation au comité préparatoire du congrès constitutif, Sid Ali Lamri, a insisté sur le caractère culturel, sportif, éducatif et éducatif de la fédération, de même que l'action bénévole pour aider les différentes catégories de jeunes à tracer leurs propres programmes dans divers domaines de savoir et de loisirs.

Le congrès constitutif s'est déroulée en présence d'associations issues de plusieurs wilayas, dont les représentants ont appelé à un encadrement transparent pour aider ces dernières à réorganiser leurs rangs et à trouver des opportunités de formation et de promotion culturelle, en sus du renforcement du rôle de la femme dans ce réseau associatif actif.

AÏN DEFLA :

Des dizaines de moutons périssent sous les roues d'un train

Au total, 74 moutons et chèvres ont péri jeudi à Rouina (Aïn Defla) après qu'ils eurent été décapités par un train de marchandises se dirigeant vers Oran, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile.

L'incident s'est produit à hauteur du quartier Cheikh Bouâmama de Rouina lorsqu'en s'apprêtant à traverser la voie ferrée, le troupeau a été surpris par le train de marchandises qui n'a pu s'arrêter à temps, décapitant sur sa lancée 48 moutons et 26 chèvres, a-t-on précisé de même source.

En état de choc, le propriétaire du troupeau a été évacué vers l'hôpital de Sidi Bouabida (El Attaf) en vue d'une prise en charge psychologique, a-t-on souligné de même source.

APS

CRASH D'UN HÉLICOPTÈRE MILITAIRE INDIEN:

7 morts



Un hélicoptère de l'armée indienne s'est écrasé hier dans une zone disputée proche de la frontière chinoise, entraînant la mort des sept militaires à bord, a annoncé l'armée dans un nouveau bilan. L'appareil, un MI-17 V5 de fabrication russe, effectuait une sortie d'entraînement quand il s'est écrasé dans une zone montagneuse du district de Tawang, près de la frontière avec le Tibet, a-t-il dit.

Cinq membres de l'armée de l'air et deux autres militaires ont péri, a déclaré un porte-parole de l'armée, cité par l'AFP,

précisant qu'une enquête était lancée pour déterminer les causes de l'accident. Un précédent bilan faisait état de cinq morts.

Le district de Tawang se trouve dans l'Etat d'Arunachal Pradesh, situé dans l'extrême Nord-Est de l'Inde, que la Chine considère comme une partie du Tibet du Sud.

L'armée de l'air indienne a été endeuillée par de nombreux accidents en raison du vieillissement de sa flotte. Plus de 170 pilotes indiens ont péri ces trois dernières décennies.

AMÉRIQUE CENTRALE:

20 morts après le passage d'une tempête tropicale

Le passage de la tempête tropicale Nate a provoqué la mort de vingt personnes en Amérique centrale, dont 11 au Nicaragua, 6 au Costa Rica et 3 au Honduras, ont annoncé jeudi les autorités des trois pays. La tempête, qui pourrait se transformer en ouragan, était située jeudi soir sur l'est du Honduras et se dirigeait vers le golfe du Mexique et les Etats-Unis, selon le centre américain des ouragans (NHC).

COLLISION ENTRE UN BATEAU CHINOIS ET UN PÉTROLIER EN MER DU JAPON: 13 morts



Les garde-côtes japonais ont annoncé hier que 13 personnes avaient péri dans la collision survenue la veille entre un bateau de pêche chinois qui s'est retourné et un pétrolier de Hong Kong au large de l'ouest du Japon, a indiqué un responsable des garde-côtes. "Nos plongeurs ont retrouvé les 12 corps des personnes portées disparues à l'intérieur du bateau", a précisé ce responsable cité par les médias.

Puis les autorités ont indiqué que l'une des quatre personnes secourues était décédée ensuite, portant le bilan à 13 victimes et confirmant le total donné par le

consulat chinois à Osaka (ouest du Japon) cité par la chaîne publique CCTV. La collision s'est produite jeudi à 400 km au nord des îles Oki en mer du Japon, aussi appelée mer de l'Est, entre le navire chinois "Lurong Yuanyu 378" de 290 tonnes et un bateau battant pavillon de Hong Kong identifié comme étant le "Brightoil Lucky". Les 21 membres d'équipage de ce dernier sont sains et saufs, selon les garde-côtes japonais.

Le Japon a déployé trois patrouilleurs pour rechercher les disparus après avoir reçu une demande d'aide de la Chine.

APS

VENTE DE TABAC EN FRANCE Le marché parallèle loin de se casser la pipe

Ils ne sont pas aussi nombreux que les autres catégories sociales qui ont l'habitude de battre le pavé à Paris, mais les buralistes entendent bien se faire entendre, avec leur manifestation à Paris, notamment aux abords du ministère de la Santé, pour dénoncer la hausse des prix envisagée.



Cherbal E-M

Pour manifester leur opposition au paquet de cigarettes à 10 euros, ils ont organisé une opération escargot lancée depuis Maison-Alfort (Val de Marne) pour converger avenue Duquesne, siège du ministère de la Santé, où des centaines de buralistes sont venus dire leur ras-le-bol et surtout pointer l'inefficacité des politiques publiques de lutte contre la contrebande des cigarettes. « Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, a annoncé une hausse progressive du prix du paquet de cigarettes, programmée dès début novembre, avec une première augmentation de 72 centimes d'euros », rapporte le site du quotidien gratuit 20minutes.fr ajoutant que, fortement opposés à cela, les buralistes en appellent à une harmonisation des politiques tarifaires européennes en matière de tabac. Les organisateurs de la manifestation font par ailleurs remarquer que pas moins de 5000 d'entre eux sont sous la menace de disparation du fait de cette politique des prix et du manque de sérieux dans la lutte contre le marché noir.

Cela rappelle le triste record détenu par la France qui se trouve ainsi "championne d'Europe" du trafic illicite de cigarettes. « A quelques jours de l'Euro, les Fran-

çais se révent en champions d'Europe de football. Mais la France a déjà gagné un autre titre européen en 2015 : celui du commerce parallèle du tabac, faisait remarquer en juin 2016, le site www.economiematin.fr en précisant que dans « aucun autre pays en Europe on ne fume autant de cigarettes volées et contrefaites qu'en France. Et la situation ne fait qu'empirer d'année en année. » Sur la base d'une enquête de terrain effectuée auprès des cigarettiers français par le cabinet d'études KPMG, ce site retient que, pour l'année 2015, « 27,1% des cigarettes fumées dans l'Hexagone ne provenaient pas des circuits légaux, soit plus d'une cigarette sur cinq (contre 26,3 % en 2014). »

Ces indications étant données alors que le paquet de cigarettes était au prix de 7 euros, il est aisé de comprendre l'ampleur que prendra le phénomène du marché parallèle avec un prix de 10 euros le paquet.

Le prix est donné comme principal levier d'accroissement du trafic de cigarettes, avec la précision que la France est le pays qui vend les cigarettes le plus cher sur le marché européen. Les analystes mettent également en relief une autre faiblesse liée au régime répressif qui ne semblerait pas dissuasif pour les trafiquants de cigarettes : « A peine entre 500 euros

et 2500 euros. Pas de quoi freiner les trafiquants qui peuvent, selon la provenance des cigarettes, revendre celles-ci 4 fois plus cher en France que leur prix d'achat », fait remarquer economiematin.fr. Ce qui est certain c'est que le Trésor public français ne cesse de déplorer un manque à gagner important dû à ce phénomène. « Alors que les taxes auraient dû rapporter 18 milliards d'euros (si toutes les cigarettes fumées étaient légales), elles n'auront rapporté que 14 milliards », pointe ce site qui conclut naturellement à une perte sèche de 4 milliards d'euros.

Pour leur part, les buralistes tentent une nouvelle fois d'alerter sur les menaces que fait peser le marché noir du tabac. Leur niveau le combat est encore long mais il n'est pas question de se laisser rogner les marges. Pour preuve, ils ont décidé il y a quelques mois de lancer leur propre marque commerciale de cigarette baptisée LCB (la cigarette du buraliste). Fabriquées en Bulgarie, avec une petite partie de tabac produit en France, les paquets sont cédés au prix de 6,60 euros, soit 10 centimes de plus que le prix d'un paquet normal. La distribution se fera selon le bon vouloir des buralistes, tandis qu'aucune prévision de vente n'est encore avancée par les responsables de la Fédération des buralistes français.

INTEMPÉRIES - ALLEMAGNE: Le trafic ferroviaire toujours perturbé dans le nord et l'est

Le trafic ferroviaire était toujours très perturbé hier matin dans le nord et l'est de l'Allemagne, balayés la veille par la tempête Xavier qui a causé la mort de 7 personnes.

"Dans le nord et l'est de l'Allemagne, les voies des trains à grande vitesse ne sont en grande partie toujours pas praticables", a indiqué un porte-parole de la compagnie de chemins de fer, Deutsche Bahn.

Aucun train ne circulait notamment entre Hambourg, Berlin et Ha-



novre, trois villes particulièrement affectées par la tempête.

A Berlin, les trains régionaux et les trains ur-

bains (RER) ne fonctionnaient également que partiellement, les voies restant encombrées de branches d'arbres. "Les

travaux de déblaiement pourraient durer toute la journée", a prévenu le porte-parole. La veille, la tempête Xavier, avec des rafales de vent dépassant par endroit les 130 km/h, a provoqué un chaos dans le trafic routier et ferroviaire, notamment dans la capitale touchée à l'heure de la sortie des bureaux.

Des centaines de passagers ont dû passer la nuit dans des gares, pour les plus chanceux dans des trains mis à disposition par la Deutsche Bahn.

JAPON: Un séisme de magnitude 6 frappe la côte de Fukushima

Un séisme de magnitude 6 a été ressenti hier au large de la préfecture japonaise de Fukushima (nord-est), a déclaré l'Agence météorologique du Japon (JMA).

La secousse, qui a atteint une intensité 2 sur l'échelle sismique japonaise comptant sept degrés, a été localisée à 37,5 degrés de latitude nord et à 144 degrés de longitude est, et à une profondeur de 6km, a précisé la même source.

SELON UNE ÉTUDE

La majorité des nouveaux anticancéreux n'ont pas prouvé leur efficacité

Plus de la moitié des nouveaux médicaments contre le cancer mis sur le marché dans l'Union européenne entre 2009 et 2013 n'ont pas apporté la preuve qu'ils amélioraient la survie ou la qualité de vie des patients, selon une étude publiée jeudi.

Une telle situation «peut nuire aux patients et entraîner un important gaspillage de ressources publiques» et «pose de sérieuses questions sur les normes actuelles en matière de réglementation des médicaments», a conclu l'équipe de spécialistes en santé publique du King's College de Londres et de la London School of Economics.

Au cours des cinq années étudiées, 48 nouveaux anticancéreux ont reçu l'autorisation de mise sur le marché de l'Agence européenne du médicament, dans 68 indications différentes.

Sur ces 68 nouveaux traitements, 39 (soit 57%) ont reçu le feu vert du régulateur européen sans avoir démontré une amélioration de la durée de vie ou de la qualité de vie des patients par rapport aux traitements existants, les principaux paramètres pour évaluer l'intérêt d'un nouveau médicament, selon l'étude, publiée dans la revue britannique *The British Medical Journal*.

Beaucoup ont été autorisés sur la base de résultats trop préliminaires pour



conclure à un bénéfice sur le patient, analysent les chercheurs. Et même pour les études concluant à des gains de durée de vie, «ces derniers étaient souvent marginaux», ajoutent-ils.

L'Agence européenne du médicament a souligné avoir «largement discuté des preuves étayant les médicaments anticancéreux» et être ouverte à tout «nouveau débat» sur le sujet.

MADAGASCAR:

L'épidémie de peste fait 33 morts, deux universités fermées

Les autorités malgaches ont ordonné la fermeture pour désinfection des universités de la capitale Antananarivo et de Toamasina (est), deux régions particulièrement touchées par une épidémie de peste qui a fait 33 morts, selon un nouveau bilan officiel.

«Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la peste, les universités de Toamasina et d'Antananarivo seront fermées pour cause d'assainissement», indique une note du ministère de l'Enseignement supérieur publiée jeudi.

Le campus de la capitale ne sera rouvert aux étudiants que la semaine prochaine, selon sa présidence. Samedi, le gouvernement malgache avait interdit jusqu'à nouvel ordre les rassemblements publics dans la capitale pour enrayer l'épidémie de peste qui sévit depuis un mois sur la Grande île.

Sur 231 personnes qui ont contracté la maladie depuis août, 33 personnes en sont mortes, selon le bilan publié jeudi. Un précédent bilan faisait état de 30 morts.

Quelle soit bubonique ou pulmonaire, la peste est récurrente à Madagascar, où quelques centaines de cas annuels sont recensés, généralement à partir du mois de septembre.

Cette année, l'épidémie a débuté dès août et s'est propagée «aux grandes zones urbaines, contrairement aux précédentes épidémies», selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La bactérie de la peste, qui se développe chez les rats, est véhiculée par les puces. Chez l'homme, sa forme bubonique se soigne, si prise à temps, avec des antibiotiques. Mais sa forme pulmonique - transmissible par la toux - peut être fatale en seulement vingt-quatre à soixante-douze heures.

JAPON :

Une journaliste meurt après 159 heures supplémentaires en un mois

La chaîne de télévision publique japonaise NHK s'est engagée à réformer ses habitudes de travail après avoir révélé qu'une de ses jeunes journalistes était morte d'un malaise cardiaque alors qu'elle venait d'accumuler 159 heures supplémentaires en un mois. Miwa Sado, 31 ans, qui couvrait l'actualité politique à Tokyo, avait été retrouvée morte dans son lit en juillet 2013.

Un an plus tard les autorités japonaises avaient conclu que sa mort était due à un nombre excessif d'heures supplémentaires. Elle n'avait eu que deux journées de repos dans le

mois qui a précédé son décès.

La NHK a fini par rendre l'affaire publique quatre ans plus tard sous la pression des parents de la jeune femme qui demandaient que des mesures soient prises afin d'éviter de nouveaux cas.

Cette affaire met à nouveau en lumière le problème du «karoshi», ou mort par excès de travail, dans un pays connu pour ses journées de labeur interminables. Elle est gênante pour la NHK, qui a fait ouvertement campagne contre cette pratique.

Miwa Sado avait couvert les élections de l'assemblée

de la ville de Tokyo en juin 2013 suivies en juillet d'élections sénatoriales. Elle est morte trois jours après les sénatoriales.

La nouvelle a choqué le pays, la NHK ayant largement couvert des drames identiques survenus dans d'autres entreprises.

«Nous sommes désolés d'avoir perdu une excellente journaliste et prenons au sérieux le fait que sa mort ait été reconnue comme liée au travail», a déclaré jeudi le président de la NHK Ryoichi Ueda. «Nous allons continuer à travailler sur une réforme avec l'aide de ses parents», a-t-il déclaré à la presse.

NIGERIA

Un foyer d'une épidémie encore indéterminée se déclare dans l'Etat pétrolier du pays

Au moins onze personnes ont été hospitalisées à Bayelsa, ville de la région pétrolière du Nigeria, suite à l'apparition d'un foyer d'une maladie encore indéterminée, a déclaré mercredi un responsable.

Le commissaire à la santé de l'Etat, Ebimitula Etebu, a confirmé ce développement, déclarant que la nouvelle épidémie virale survenue dans cet Etat du Nigeria pourrait être un foyer de «variole du singe».

Le responsable a déclaré aux journalistes qu'un médecin et dix autres personnes admis avec cette maladie avaient été placés en quarantaine dans un centre d'isolement de l'Hôpital universitaire du delta du Niger (NDUTH) d'Okolobiri, dans la zone de gouvernement local de Yenagoa dans cet Etat.

Le centre d'isolement a été créé par le Centre de contrôle des maladies du Nigeria (NCDC) et par l'équipe épidémiologique du ministère de la Santé de cet Etat pour enrayer la propagation de la maladie.

Le NCDC et l'équipe épidémiologique suivent également 49 autres victimes qui ont été en contact avec les personnes infectées, a-t-il ajouté.

Le commissaire a indiqué que des échantillons du virus avaient été envoyés au laboratoire de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Dakar, au Sénégal, pour confirmation. Il a décrit la variole du singe comme une maladie virale causée par un groupe de virus qui incluent la varicelle et la variole, ajoutant que le premier cas a été signalé en République démocratique du Congo et a ensuite eu des foyers en Afrique de l'Ouest. Le commissaire a noté que le type d'Afrique de l'Ouest est plus doux et n'a pas enregistré de cas de décès, ajoutant que le virus a les types d'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest. Il a dit que comme le nom l'indique, le virus a été détecté pour la première fois chez le singe, mais il pouvait aussi être trouvé sur tous les animaux de brousse comme les rats, les écureuils et les antilopes. Le commissaire a énuméré les symptômes de la variole de singe comme un grave mal de tête, de la fièvre et des maux de dos entre autres, ajoutant que le signe le plus inquiétant est des éruptions cutanées plus grandes que celles provoquées par la varicelle.

CANCER

De nombreux nouveaux anticancéreux n'ont pas prouvé leur efficacité

Plus de la moitié des nouveaux médicaments anticancéreux mis sur le marché dans l'Union européenne (UE) entre 2009 et 2013 n'ont pas prouvé leur efficacité en terme de survie ou de qualité de vie des patients par rapport à ceux existants, voire à des placebos, selon une étude publiée jeudi.

Une telle situation «peut nuire aux patients et entraîner un important gaspillage de ressources publiques» et «pose de sérieuses questions sur les normes actuelles en matière de réglementation des médicaments», a conclu l'équipe de spécialistes en santé publique du King's College de Londres et de la London School of Economics. Au cours des cinq années étudiées, 48 nouveaux anticancéreux ont reçu l'autorisation de mise sur le marché de l'Agence européenne du médicament, dans 68 indications différentes, relève l'étude pu-



blée dans la revue britannique *The British Medical Journal*.

Sur ces 68 nouveaux traitements, 39 (soit 57%) ont reçu le feu vert sans avoir démontré une amélioration de la durée ou de la qualité de vie des patients, soit par rapport à des placebos (pour 20 d'entre eux), soit par rapport aux traitements existants (pour 11), ont

affirmé les auteurs du rapport.

Pis encore, l'un des traitements étudié donnait même de moins bons résultats que les molécules déjà existante et présentes sur le marché.

Les huit qui restent n'ont pas été comparés à quoi que ce soit, «de sorte que nous ne savons pas s'ils améliorent la survie ou la qualité de vie des patients», a expliqué à la presse l'un des auteurs de l'étude, Courtney Davis, du King's College de Londres.

«Beaucoup ont été autorisés sur la base de résultats trop préliminaires pour conclure à un bénéfice sur le patient», ont estimé les mêmes analystes.

Selon l'un des auteurs de l'étude américaine de 2015, Vinay Prasad, le coût moyen d'un traitement anticancéreux aux Etats-Unis est de 100.000 dollars (85.000 euros) par personne et par an.

LE TRAVAIL DE NUIT AUGMENTE LES RISQUES DE MOURIR PRÉMATURÉMENT

Le travail de nuit dessert la santé et augmente les risques de mourir précocement, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale American Journal of Preventive Medicine.

Le travail de nuit n'a pas bonne réputation dans le milieu médical. Déjà associé à l'obésité, au diabète et au déclin cognitif, il augmenterait aussi les risques de mourir prématurément et les risques de décès liés aux maladies cardiovasculaires.

Pendant 22 ans, les chercheurs ont analysé les dossiers médicaux et les rythmes de travail de 75 000 infirmières américaines de la cohorte santé Nurses' Health Study. Les résultats de l'étude révèlent que les effets néfastes du travail de nuit se font ressentir au bout de 6 ans. Les volontaires aux horaires décalés avaient un risque accru de 14% de mortalité précoce, toutes maladies confondues.

Les femmes qui ont occupé une activité professionnelle de nuit entre 6 et 15 ans ont eu un risque accru de 11% de mortalité précoce, toutes maladies confondues et de 19% de maladies cardiaques. Celles qui ont tra-

vailé dans ces conditions plus de 15 ans ont eu un risque de décès cardiaques augmenté de 23% et un risque de décès par un cancer du poumon accru de 25%.

Cette nouvelle étude confirme les conclusions d'une recherche canadienne publiée en 2013 dans la revue scientifique Occupational and Environmental Medicine. Elle affirmait que les femmes ayant travaillé de nuit durant moins de 29 ans ne présentent pas un risque accru de cancer du sein, en revanche celles qui ont exercé leur activité professionnelle la nuit pendant 30 ans ou plus présentent un risque plus que double de cancer du sein.

En 2007, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré le travail de nuit comme facteur cancérigène. Pour l'OMS, le rôle de l'horloge biologique dans la santé cardio-vasculaire et l'activité anti-tumorale n'est plus à prouver.



Travailler de nuit perturbe notre ADN

Des chercheurs britanniques ont montré que le travail de nuit ne perturbe pas seulement notre sommeil. Il provoque aussi des ravages au plus profond de notre ADN. Pour travailler sur les effets du décalage horaire, les chercheurs de l'Université du Surrey, en Grande-Bretagne, ont retardé de quatre heures l'heure du coucher de 22 hommes et femmes en bonne santé, pendant trois jours de suite. Ils leur ont ensuite fait passer des tests sanguins qui ont montré que lorsque leur rythme de sommeil était normal 6% de leurs gènes étaient programmés pour être plus ou moins actifs

pendant la journée alors qu'après avoir modifié leur cycle veille/sommeil, cette programmation était profondément perturbée. « En fait, inverser le cycle de sommeil provoque des ravages au plus profond de l'ADN » a déclaré le Dr Simon Archer, qui a dirigé cette étude. « Nous menons ces recherches pour montrer quelles sont les influences du décalage horaire ou du travail de nuit sur le fonctionnement de nos gènes. Nous avons été surpris de voir que les premiers effets se font ressentir aussi rapidement. Ce qui nous porte à croire qu'après plusieurs semaines à ce rythme, c'est à un véritable chaos

génétique que l'on doit assister » insiste le médecin qui a publié les résultats de son étude dans le journal de l'Académie des sciences de Grande-Bretagne. D'autres études précédentes avaient déjà montré que le travail de nuit ou en rotation peut avoir des effets dévastateurs sur la santé. Ce décalage perturbe notre rythme circadien (le rythme veille/sommeil) et a une conséquence directe sur les niveaux de sucre dans le sang. Cela entraîne non seulement une prise de poids mais cela augmente aussi le risque de diabète et cela double le risque de cancer du sein.

TRAVAILLER EN HORAIRES DÉCALÉS ACCÉLÈRE LE DÉCLIN COGNITIF

En plus de faire grossir et de potentiellement aggraver le risque de diabète, le travail en horaires décalés accélère le vieillissement cognitif, d'après une nouvelle étude franco-britannique. Publiée le 3 novembre 2014 dans la revue médicale Occupational & Environmental Medicine, une nouvelle étude scientifique franco-britannique confirme les dangers du travail en horaires décalés. De précédentes études ont déjà prouvé que le travail de nuit augmentait le risque de diabète, de cancer et d'obésité. Désormais, il est aussi accusé d'accélérer le déclin cognitif.

161, les chercheurs ont suivi 3 232 salariés du sud de la France âgés de 32, 42, 52 et 62 ans, pendant dix ans. À la fin de l'étude, il s'est avéré que 1484 d'entre eux avaient exercés en horaires décalés, pendant au moins 50 jours par an. Tous les secteurs de production étaient représentés dans l'étude. À l'aide de tests neuropsychologiques, les scientifiques ont évalué leurs capacités cognitives (mémoire, vitesse de réaction, attention...) à trois reprises : en 1996, en 2001 puis en 2006.

Un déclin cognitif de 6,5 ans de plus que les autres

Les résultats ont montré que les personnes ayant travaillé en horaires décalés ont eu un déclin cognitif plus rapide que les autres. Les personnes travaillant en horaires décalés depuis plus de 10 ans étaient les plus touchées, avec un déclin

cognitif de 6,5 ans de plus en moyenne que ceux qui exercent en horaires « normaux ». Si le vieillissement cognitif est un processus naturel inévitable, il serait ainsi largement accéléré lorsque l'on travaille en horaires décalés.

L'impact négatif du travail décalé persisterait pendant au moins 5 ans après l'arrêt du travail, ce qui prouve une certaine réversibilité sur le long terme. Selon Jean-Claude Marqué, chercheur au Cnrs de Toulouse et auteur principal de l'étude, cette baisse des fonctions cognitives n'est cependant pas négligeable, même si elle doit être confirmée par d'autres études.

Une surveillance médicale personnalisée

Pour la société comme pour le bien-être de chaque individu, les chercheurs recommandent de mieux prendre en compte ces effets sur la santé, en mettant en place une « surveillance médicale personnalisée » et une meilleure organisation du travail pour « favoriser les horaires les plus favorables au sommeil ». Il vaudrait mieux, par exemple, commencer à 6h du matin plutôt qu'à 4 heures, conseille l'équipe de recherche. En perturbant le rythme biologique, le travail de nuit pourrait entraîner du diabète, de l'obésité, mais aussi des cancers : en 2007, le Centre International de Recherche sur le Cancer l'a ainsi classé comme « cancérigène probable ».



Pas facile de tomber enceinte quand on travaille de nuit

Travailler de nuit a un impact sur les cycles menstruels de la femme et bouscule les périodes de fertilité. Du coup, les femmes qui exercent une activité professionnelle de nuit ont plus de mal à tomber enceinte. Une étude menée auprès de 100 000

femmes vient de montrer que le travail de nuit ainsi que le travail en horaires décalés avait un impact réel sur la fertilité : le manque de régularité dans les horaires de travail bouscule l'horloge biologique des femmes dont les cycles menstruels deviennent irréguliers. Elles sont ainsi 80 % plus nombreuses que les femmes qui travaillent à des heures régulières, à consulter un gynécologue pour des problèmes de fertilité.

Pour le Dr Linder Stocker, le chercheur britannique qui a dirigé cette étude, notre horloge biologique régule des fonctions aussi importantes que notre température, notre pression artérielle et la production d'hormones. Si cette horloge est perturbée par des horaires réguliers, il est normal que cela ait un impact sur le cycle et la période d'ovulation. Mais après avoir interrogé les femmes participant à cette étude, elle s'est également rendue compte que celles qui travaillent de nuit font moins d'exercice physique et se nourrissent plus mal, ce qui a également un impact sur les fonctions reproductrices.

« Lorsqu'une femme qui travaille la nuit a un projet de bébé, il est important qu'elle modifie son rythme de vie. Son corps doit retrouver le bien-être qui lui est dû : elle doit se reposer dès qu'elle peut, s'imposer de manger de vrais repas équilibrés, et trouver le temps de faire un minimum d'exercice physique » ajoute le Dr Stocker.

AVC DU JEUNE ADULTE : LES CHERCHEURS ONT DÉCOUVERT UN GÈNE RESPONSABLE

Un gène déjà impliqué dans la survenue de migraines et d'infarctus du myocarde serait également responsable des accidents vasculaires cérébraux des personnes jeunes. Cette découverte devrait permettre d'identifier les personnes à risque.

L'accident vasculaire cérébral touche 130 000 personnes chaque année, dont 33 000 en meurent. On sait que l'hypertension artérielle est la première responsable de l'AVC chez les personnes de plus de 65 ans. Mais jusqu'à présent, on ne savait pas vraiment ce qui provoquait ces accidents vasculaires chez les jeunes adultes. Les chercheurs de l'Inserm, en collaboration avec le Centre hospitalier régional universitaire de Lille et l'Institut Pasteur pensent avoir levé le voile, en découvrant le gène qui serait impliqué dans la survenue de cette cause majeure d'accident cérébral chez la personne jeune. Ce gène (appelé PHACTR1) n'est pas tout à fait inconnu des chercheurs puisqu'il est connu pour être également associé à la survenue de migraines et d'infarctus du myocarde. « La dissection des artères cervicales est une cause majeure d'attaque cérébrale du sujet jeune. Elle consiste en un saignement qui survient dans l'épaisseur même de la paroi des artères carotides ou vertébrales et qui va « déchirer » l'artère (d'où le terme de dissection) longitudinalement sans rompre le vaisseau » expliquent les chercheurs de l'unité « Santé publique et épidémiologie moléculaire des maladies liées au vieillissement » de l'Inserm, qui viennent de publier leurs travaux dans la revue Nature Genetics.

« Ce saignement va être à l'origine d'un hématome qui va diminuer le diamètre de l'artère. La formation d'un caillot à l'intérieur



de l'artère va stopper totalement le passage du sang vers le cerveau, entraînant un accident vasculaire cérébral.

On va pouvoir identifier les personnes à risque

Les causes de cette dissection (c'est-à-dire du déchirement) sont encore inconnues car elles apparaissent souvent chez des personnes qui n'avaient pas de facteurs de risques comme une maladie héréditaire. « Toutefois, plusieurs hy-

pothèses sont en faveur d'une susceptibilité individuelle, portée par le génome qui favoriserait la survenue de dissections artérielles » ajoutent les chercheurs. C'est pour quoi ils ont décrypté le génome de 2032 malades atteints de dissection (de 12 pays différents) et comparé leurs génomes à ceux de 17 064 personnes non atteintes.

« Nous avons pu ainsi démontrer qu'une forme particulière du gène PHACTR1 était associée à une diminution du risque de développer une dissection des artères cervicales »

déclarent les chercheurs qui ont également identifié deux autres gènes potentiellement associés à ce risque d'AVC : le gène LRP1 déjà associé à la migraine et à l'anévrisme de l'aorte abdominale et le gène LNX.

« Ce travail ouvre de nouvelles perspectives pour identifier les personnes à risque et tenter de prévenir la survenue des attaques cérébrales chez le jeune adulte », conclut Stéphanie Debette, neurologue, qui a dirigé cette étude pour l'Inserm.

NON, LES OBÈSES NE SONT PAS EN BONNE SANTÉ

L'obésité augmente les risques de maladies et les personnes en surpoids voient leur santé se dégrader au cours du temps, selon une nouvelle étude scientifique britannique.

Les obèses ne restent pas en bonne santé très longtemps. L'affirmation selon laquelle certains d'entre eux sont en forme malgré leur surpoids est un leurre, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Journal of the American College of Cardiology*.

Au début de l'année 2015, une étude américaine publiée dans la revue *Journal of Clinical Investigation* affirmait que l'obésité n'est pas toujours liée à une mauvaise santé.

Les chercheurs de l'University College de Londres (Royaume-Uni) ont mené une étude scientifique qui contredit ces conclusions. Ils ont travaillé avec 321 hommes et femmes de 39 à 62 ans. Pendant vingt ans, ils ont mesuré leur indice de masse corporelle, leur taux de cholestérol, leur glycémie, leur résistance à l'insuline et leur tension artérielle.

Les conclusions de l'étude démontrent qu'au bout de cinq ans, 32 % des obèses ont connu une dégradation de leur santé. Après dix ans, 41 % du groupe initial des obèses en bonne



santé n'étaient plus considérées comme tels et ils étaient 51 % après 20 ans. Et, seuls 11 % d'entre eux ont réussi à perdre du poids et ont gardé une bonne santé. « La principale hypothèse avancée pour des obèses sains c'est

que leur état de santé reste stable durablement, ce qui n'est pas le cas puisque leur santé se dégrade sur le long terme », explique Joshua Bell, chercheur et auteur de l'étude. « Des adultes obèses en bonne santé courent également un risque nettement plus grand de tomber malades que des personnes non obèses », rappelle-t-il. « Les personnes obèses en bonne santé courent un plus grand risque de développer des maladies cardiovasculaires que celles qui ont un poids normal et qui sont en bonne santé, même si ce risque est moindre que pour les obèses déjà en mauvaise santé », conclut Joshua Bell. L'obésité est devenue un vrai problème de santé publique. En 2010, l'Organisation mondiale de la santé a estimé que le surpoids et l'obésité sont à l'origine de 3,4 millions de décès et de la diminution de l'espérance de vie.

Dans un rapport, l'OMS indique que les Européens deviennent de plus en plus gros : 27 % des adolescents de 13 ans et 33 % des enfants de onze ans sont en surpoids. Et, le nombre d'habitants de la planète en surpoids ou obèses a atteint 2,1 milliards en 2013 (dont 671 millions d'obèses).

TOGO : Marée humaine dans les rues pour le retour à la Constitution de 1992

Des milliers de personnes ont manifesté jeudi dans les rues de Lomé, à l'appel des partis d'opposition, pour exiger le retour à la forme intégrale de la Constitution de 1992 et le départ du chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

La manifestation fait suite à celle de mercredi qui a drainé, une marée humaine dans les rues de la capitale togolaise pour le même objectif.

Jeudi, des artères de la ville de Lomé et de certaines banlieues ont renoué avec des barricades faites d'objets divers, rendant difficile le trafic pour les véhicules.

En des endroits, l'atmosphère est surchauffée et des rues sont devenues des théâtres d'échauffourées entre manifestants et forces de l'ordre.

"On veut un véritable changement et une alternance autre que ce qui nous est servi jusqu'ici", "les réformes, c'est maintenant ou jamais", sont autant d'expressions de colère des manifestants.

Mercredi, Tikpi Atchadam, le président du Parti national panafricain (PNP-opposition), indiquait la conclusion jeudi de la mobilisation populaire.

"Nous devons conclure la lutte et c'est le moment ou jamais", avait-il dit devant des militants, estimant que le pouvoir en place ne pourra pas étouffer le changement recherché si la mobilisation est générale.

Dans ce climat, la CEDEAO, l'UA et l'UNOWAS ont appelé, dans un communiqué conjoint mercredi, tous les acteurs politiques togolais à poursuivre le dialogue sur la question des réformes "de manière pacifique, conformément aux aspirations légitimes du peuple togolais".

"Les trois organisations demandent à tous les acteurs de faire preuve de retenue afin de préserver la paix et la cohésion dans le pays car le Togo est leur patrimoine commun", ont-elles souligné dans le communiqué.

D'un autre côté, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) entend dépêcher au Togo une délégation de haut niveau qui conduira Aïchatou Souleymane Mindaoudou pour discuter avec les différents acteurs politiques.

Mme Mindaoudou a une bonne connaissance de la crise politique au Togo pour avoir intervenu dans l'apaisement du climat socio-politique en 2005.

La crise était consécutive à l'arrivée de Faure Gnassingbé au pouvoir, avec la bénédiction des hauts gradés des Forces armées togolaises (FAT) après le décès le 5 février de la même année de son père Gnassingbé Eyadéma au pouvoir d'avril 1967 à février 2005.

Le chef de file de l'opposition togolaise, Jean-Pierre Fabre, leader de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), fustige la venue annoncée de Mme Mindaoudou qu'il estime moins qualifiée pour sa médiation dans la crise actuelle.

NIGER : Quatre soldats nigériens tués et 8 blessés dans une embuscade

Quatre soldats de l'armée nigérienne ont été tués et huit blessés mercredi, aux côtés de soldats américains, lors d'une embuscade tendue par des terroristes dans le sud-ouest du Niger, a annoncé le gouvernement nigérien jeudi soir.

"Une patrouille conjointe des Forces de défense et de sécurité (FDS-Nigériennes) et des partenaires américains évoluant dans la zone frontalière Mali-Niger est tombée dans une embuscade". "Le bilan s'établit comme suit : côté FSD (soldats nigériens) quatre morts et huit blessés.

Côté partenaires américains trois morts et deux blessés", selon le communiqué du ministère nigérien de la Défense lu à la télévision publique par son porte-parole, le colonel Abou Targué.

MALI-ONU Mise en œuvre de l'Accord de paix et réconciliation: le Mali assure l'ONU de « progrès remarquables »

Le Mali fait part de sa satisfaction quant aux "progrès remarquables" enregistrés dans l'application de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali conclu en 2015, a indiqué jeudi devant le Conseil de sécurité de l'ONU le chef de la diplomatie malienne, Abdoulaye Diop.

"Le gouvernement du Mali reconnaît, certes, les difficultés qui ont jalonné le processus de paix, mais estime que des progrès remarquables ont été enregistrés dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger", a-t-il soutenu.

"Le gouvernement du Mali reste déterminé à diligenter l'application de cet Accord, car nous sommes convaincus qu'il n'y a pas



d'alternative crédible à cette voie pacifique de règlement durable de notre crise", a fait valoir le ministre malien. "Je comprends ici l'impatience du Secrétaire général, des membres du Conseil, de nos autres partenaires pour les retards pris dans la mise en œuvre de l'Accord", a-t-il, toutefois précisé, en soulignant qu'ils étaient, selon Bamako, notamment dus à la détérioration de la situation sécuritaire au Mali.

SAHARA OCCIDENTAL : Le secrétaire général de l'ONU reçoit le représentant du Front Polisario

Le représentant du Front Polisario, Ahmed Boukhari, a été reçu mercredi à New York par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à qui il a remis un message du président Brahim Ghali sur le processus de paix au Sahara Occidental.

Boukhari a été reçu, à sa demande, par le chef de l'ONU pour lui remettre le message du président sahraoui, a indiqué à l'APS le représentant du Front Polisario.

La rencontre intervient à la veille du déplacement prévu du nouvel émissaire de l'ONU pour le Sahara Occidental, Horst Kohler, dans la région mais l'organisation onusienne n'a pas encore annoncé la date de cette visite, prévue probablement courant octobre. Guterres s'est félicité dernièrement de l'intention de son envoyé personnel de se rendre prochainement dans la région pour relancer le processus onusien à l'arrêt depuis 2012.



RDCONGO : 3 miliciens présumés tués dans l'attaque d'une base des Casques bleus



Trois miliciens présumés ont été tués et deux Casques bleus blessés vendredi dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) lors de l'attaque d'une base de la Mission de l'ONU au Congo (Monusco), a-t-on indiqué de source onusienne.

"Vers 04h00 GMT, un groupe d'hommes armés, probablement des Mai-Mai, ont attaqué la position de la Monusco" près de Lubero-centre, a déclaré le général de division Bernard Commins, chef adjoint des Casques bleus en RDC.

Dans la riposte qui s'en est suivie "trois ont été tués dans les échanges de tirs et un a été blessé, pris en charge par la Monusco pour des soins", a ajouté l'officier, précisant que "deux Casques bleus ont légèrement blessés".

Le territoire de Lubero

est situé à 300 km au nord de Goma, dans la province du Nord-Kivu, où des groupes armés congolais et étrangers contrôlent plusieurs villages et s'affrontent depuis plus de vingt ans.

Depuis le début de l'année, des miliciens attaquent régulièrement les positions de l'armée congolaise dans le Nord-Kivu et dans la province voisine du Sud-Kivu où des Casques bleus ont été rapidement déployés le 28 septembre à Uvira après une attaque.

Les Mai-Mai sont des groupes "d'autodéfense" constitués sur une base essentiellement ethnique. Pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), nombre de ces groupes ont été armés par le pouvoir pour lutter contre des combattants ougandais et rwandais. Certains n'ont jamais désarmés.

TUNISIE: Les élections municipales fixées au 25 mars prochain



Les élections municipales initialement prévues pour décembre prochain en Tunisie puis reportées à la demande de partis politiques, ont été fixées au 25 mars prochain, a indiqué jeudi l'instance chargée d'organiser le scrutin.

La décision a été prise à l'issue d'une réunion à huis-clos de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie) avec des représentants des partis politiques, du gouvernement et de la société civile, a rapporté l'agence de presse l'APS.

Les municipales devraient ancrer le processus démocratique à l'échelon local, avec ses milliers d'élus qui tenteront d'améliorer le quotidien des Tunisiens, "exaspérés" par la dégradation des services et d'infrastructures depuis 2011 année où les municipalités ont été dissoutes et remplacées par des équipes provisoires, des "délégations spéciales".

La gestion des villes est devenue défailillante, le ramassage des ordures aléatoire, les infrastructures déficientes.

Près de cinq millions de Tunisiens devront élire les responsables de 350 municipalités, sur la base d'un scrutin proportionnel à un tour. Et, le taux de participation sera l'un des enjeux de ces prochaines élections.

APS

PALESTINE

Unification des rangs, un atout pour la cause palestinienne

Le rang palestinien s'est consolidé davantage à la faveur du rapprochement historique entre les deux principaux mouvements Fatah et Hamas, qui a permis au Premier ministre Rami Hamdallah de réinstaurer l'autorités du gouvernement de l'Etat de Palestine sur les institutions et les administrations dans la bande de Gaza.



Le Premier ministre palestinien, qui vient d'achever une visite à Gaza, la première du genre depuis 2015, a fait part de sa satisfaction quant à la fin des désaccords entre le mouvement Hamas et le gouvernement palestinien, un pas vers le renforcement des assises du gouvernement d'entente nationale et une détermination commune pour la défense de la cause palestinienne.

L'unité et la création de l'Etat palestinien comme priorités

«Nous sommes (à Gaza) pour tourner la page de la division et restituer au projet national son juste cap qui est la création d'un Etat» palestinien, avait annoncé M. Hamdallah, devant ses ministres réunis mardi à Gaza, la première réunion du gouvernement palestinien dans ce territoire depuis 2014.

Pour ce faire, avant le début jeudi

d'une autre réunion du Comité central de son parti à Ramallah en Cisjordanie, le président palestinien Mahmoud Abbas a appelé à la mise en place d'outils à même de préparer, pour le gouvernement d'union, les prochaines étapes.

«Il ne peut y avoir d'Etat palestinien sans union sacrée», a martelé Abbas.

Dans le cadre des efforts consentis pour concrétiser la réconciliation, les parties palestiniennes poursuivront leurs tractations, la semaine prochaine au Caire, autour de questions telles que la sécurité à Gaza ou le sort de dizaines de milliers de fonctionnaires recrutés depuis 2007 par le Hamas et enfin la problématique de l'énergie électrique de l'enclave palestinienne, sous blocus de l'occupant israélien depuis plusieurs années.

Le Hamas désigne Salah al-Aroui comme adjoint de Haniyeh

Le mouvement palestinien «Hamas» a annoncé jeudi avoir élu Salah al-Aroui, un cadre en exil, au poste du chef de son bureau politique Ismail Haniyeh.

Le bureau politique du Hamas, la direction du mouvement composée de 18 membres, a élu Salah al-Aroui au poste d'adjoint de Ismail Haniyeh, a indiqué un responsable du mouvement, cité par les agences.

M. Aroui a été emprisonné par les autorités d'occupation israéliennes pendant 15 ans. Trois mois après sa libération en 2007, l'occupant israélien l'avait de nouveau incarcéré pendant trois ans. Il avait été libéré en 2010 à la condition qu'il s'exile.

Selon des sources au Hamas, il réside aujourd'hui au Liban.

CAMBODGE:

Le gouvernement demande la dissolution du principal parti d'opposition

Le gouvernement cambodgien a demandé hier à la Cour suprême de dissoudre le principal parti d'opposition pour «éviter la dissolution de la Nation», à quelques mois de législatives prévues en juillet 2018.

«Il y a suffisamment de preuves pour que la Cour suprême dissolve le CNRP», a déclaré Ky Tech, avocat représentant le gouvernement, après avoir déposé une demande officielle devant la plus haute autorité judiciaire du pays.

«Si nous conservons (ce parti), cela conduira à la



destruction de la nation, alors nous devons l'éviter», a ajouté le représentant du gouvernement de Hun Sen, au pouvoir depuis plus de trente ans

et qui contrôle le système judiciaire.

Le motif légal invoqué par le gouvernement est que le CNRP est une menace à la sécurité natio-

nale et oeuvre «contre les intérêts du pays». Son président, Kem Sokha, est en prison depuis début septembre, accusé d'espionnage au profit de Washington. Le 11 septembre, Hun Sen avait menacé l'opposition de dissolution, après que des députés frondeurs avaient boycotté le Parlement pour aller manifester devant la prison isolée où est détenu Kem Sokha.

Les législatives de juillet 2018 sont un test majeur pour Hun Sen: l'opposition a réalisé une percée aux élections municipales de juin.

ESPAGNE:

Le chef de la police catalane devant la justice à Madrid

Le chef de la police de Catalogne, Josep-Lluís Trapero, est arrivé hier à l'Audience nationale de Madrid, un tribunal notamment en charge des affaires de sécurité nationale, où il est poursuivi pour «sédition», ont rapporté des médias.

Josep-Lluís Trapero est convoqué comme ses adjoints et les chefs des deux principales associations indépendantistes de Catalogne pour les troubles ayant accompagné des arrestations et perquisitions en Catalogne, et alors que le gouvernement séparatiste de la région envisage une déclaration unilatérale d'indépendance.

M. Trapero, qui avait fait la Une de la presse internationale en tant que dirigeant de l'enquête sur les attentats terroristes ayant fait 16 morts à Barcelone et Cambrils, les 17 et 18 août, n'a pas fait de déclarations.

Quatre personnes sont poursuivies: Josep Lluís Trapero, Teresa Laplana, une autre responsable de police catalane, Jordi Sanchez et Jordi Cuixart, présidents de deux plus puissantes associations séparatistes, l'Assemblée nationale catalane (ANC) et Omnium.

La justice les a convoqués en tant qu'inculpés dans le cadre d'une «enquête pour sédition» liée à des manifestations survenues les 20 et 21 septembre à Barcelone.

Le parquet a la possibilité de requérir le placement en détention provisoire des inculpés à l'issue de leur comparution mais il n'avait pas encore annoncé sa position sur ce point vendredi matin.

Les dirigeants séparatistes catalans, qui estiment avoir remporté le référendum avec 90% des voix et un taux de participation de 42,3% envisageant de déclarer l'indépendance unilatéralement, posant un risque majeur pour la stabilité de l'Europe.

SYRIE:

Au moins 14 morts dans des frappes russes contre des positions de «Daech» (OSDH)

Au moins 14 personnes ont été tuées dans des frappes russes près de Mayadine, ville tenue par le groupe terroriste «Daech» dans l'est de la Syrie, a indiqué hier l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

«Ils traversaient le fleuve sur des radeaux de fortune dans un village au sud de Mayadine» dans la province de Deir Ezzor, a déclaré l'ONG. L'aviation russe soutient une offensive des forces gouvernementales contre Daech dans cette province.

Le directeur de l'OSDH Rami Abdel Rahmane a précisé que les personnes tuées dans la nuit de jeudi à vendredi fuyaient le village de Mahkane, au sud de Mayadine, un fief de Daech situé à 420 kilomètres au nord-est de Damas.

Les forces progouvernementales sont actuellement positionnées à cinq kilomètres de cette ville que Daech contrôle depuis 2014.

ETATS-UNIS :

La NRA va renforcer le contrôle d'un mécanisme transformant les fusils semi-automatiques en mitrailleuses

La plus grande organisation du lobby des armes aux Etats-Unis, la National Rifle Association (NRA), a accepté la mise en place d'une restriction pour un mécanisme transformant les fusils semi-automatiques en l'équivalent d'une mitrailleuse, après la découverte de cet outil dans l'arsenal du tueur de Las Vegas, Stephen Paddock, responsable de la tuerie la plus meurtrière de l'histoire moderne des Etats-Unis, a-t-elle annoncé jeudi.

La NRA a déclaré dans un communiqué qu'elle acceptait de renforcer le contrôle des «bump stocks», un mécanisme permettant d'accélérer les tirs de fusils en l'équivalent d'une mitrailleuse.

«La NRA pense que les appareils visant à transformer des fusils semi-automatiques en fusils automatiques devraient être soumis à davantage de réglementations», a indiqué l'association. «La NRA appelle le service chargé de la régulation de l'alcool, du tabac, des armes à feu et des

explosifs à immédiatement vérifier si ces mécanismes respectent la loi fédérale», ajoute le communiqué.

La loi fédérale américaine interdit aux particuliers de posséder des armes automatiques fabriquées après 1986, et exige un permis spécial pour posséder des armes automatiques fabriquées avant cette date. Toutefois, les «bump stocks», qui boostent la puissance des armes semi-automatiques, ne sont pas interdits.

Alors qu'un fusil automatique peut tirer 98 coups en sept secondes, le tueur de Las Vegas a tiré 90 coups en dix secondes avec un fusil semi-automatique muni d'un «bump stock», a expliqué le New York Times.

La police a retrouvé douze fusils munis de «bump stocks» appartenant au tueur de Las Vegas.

Alors que la NRA semble accepter l'interdiction de ce mécanisme, de nombreux législateurs conservateurs, ainsi que la Maison Blanche, se disent ouverts à étudier la

législation nécessaire pour limiter l'utilisation de ces appareils.

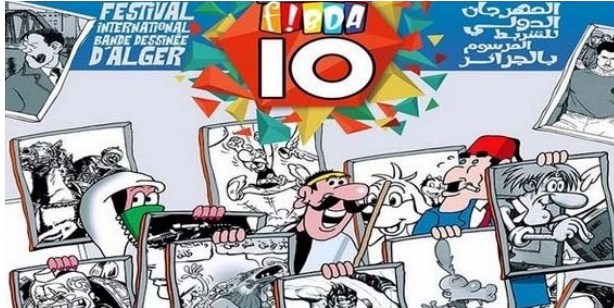
«Nous pensons que c'est une conversation que nous devons avoir, et nous voulons participer à son évolution», a déclaré jeudi la porte-parole de la Maison Blanche, Sarah Sanders.

Malgré cette concession de la NRA, l'association a affirmé que «l'interdiction de porter des armes pour des Américains respectant la loi, à cause des actes criminels d'un fou, ne permettrait pas d'éviter de futures attaques», ce qui, selon le lobby, «a été prouvé encore et encore dans divers pays à travers le monde».

Au moins 59 personnes ont été tuées et 527 autres blessées lorsque le tueur de Las Vegas a ouvert le feu dimanche, pendant un concert à ciel ouvert dans l'Etat du Nevada.

10^E FIBDA : La France présente avec deux expositions

La France, invité d'honneur du 10^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), inauguré le 3 octobre dernier, présente «Uderzo in extenso» et «Bleu, blanc....bulles».



2 expositions visibles au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, en hommage à la BD française qui a contribué à l'enrichissement du gé art, à travers la création de plusieurs personnages devenus célèbres, à l'instar de «Astérix en Hispanie», «La Zizanie», «Le grand fossé» et «Canon bleu ne répond pas».

Albert Uderzo est également le créateur de plusieurs héros de la BD, dont «Johan», «Pistolet», «Bill Blanchard», «Tanguy», «Laverdure» et «Oumpah-Pah», mis en scène essentiellement sous la plume de René Goscinny et Jean Michel Charlier.

Proposée par la «French Comics Association» qui fédère plusieurs éditeurs majeurs de la bande dessinée, «Bleu, blanc ...

bulles» offre un panorama de la BD française des grands classiques aux productions contemporaines, souvent associées à la BD belge. A travers une cinquantaine d'illustrations et de planches qui mettent en valeur des «classiques et des

œuvres contemporaines» publiées par des éditeurs franco-belges, «Bleu, blanc... bulles», un voyage à travers le temps et l'espace, propose un «parcours dans l'architecture de la bande dessinée», allant de «La ligne claire» d'Hergé aux innovations structurelles d'artistes comme Fred (Philémon).

Dans un autre volet marquant la présence de la France à ce 10^e Fibda, la dessinatrice Catel Muller et le scénariste José Louis Bocquet ont animé jeudi une conférence à la salle des spectacles sur le féminisme à travers la bande dessinée, au cours de laquelle ils ont présenté, devant un public peu nombreux, leurs travaux communs, «Olympe de Gougues» (Joséphine Backer) et «Kiki de Montparnasse», notamment qui retrace le combat de «Kiki» qui a réussi à s'extraire de la misère pour devenir une des femmes les plus emblématiques de la période d'entre les deux guerres mondiales.

Plus attiré par les différentes prestations inscrites au concours du Cosplay qui se tient sur l'esplanade du Palais de la Culture, le public, en majorité composé de jeunes, n'a pas manifesté un grand intérêt aux expositions et autres activités du festival.

Le 10^e Fibda se poursuit jusqu'à aujourd'hui avec au programme des ateliers d'initiation et de formation au manga et à la bande dessinée.

Des bédéistes algériens et étrangers s'associent dans des recueils de BD

Des ouvrages de bande dessinée, fruit de collaboration entre bédéistes algériens et étrangers, ont été présentés au 10^e Festival international de bande dessinée d'Alger (Fibda) qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui à l'Esplanade Riadh El-Feth et au Palais de la Culture.

Illustrant cette collaboration, «Kronikas, l'Inventaire imaginaire», une nouvelle publication présentée à cette 10^e édition, réunit les planches de bédéistes et illustrateurs belges et cubains et algériens.

Myriam Zeggat, Bouchra Benmeziane et Anis Megharia s'associent dans cet album à des bédéistes de renom à l'image des belges Jean-Marc Dubois et Thierry Mondelaers et les cubains Ermitas Blanco, Izquierdo et Sulian Linares Ramos qui ont donné naissance à cet ouvrage publié récemment en Algérie aux éditions Dalimen.

«Kronikas, l'Inventaire imaginaire» met en valeur le patrimoine des villes d'Alger, Bruxelles et La Havane à travers des illustrations et des bandes dessinées.

«Carnet de trois voyages», autre nouvel récit réunit les œuvres des bédéistes algériens Racim Bey Bouyahia et Bouchra Mokhtari et de l'italien Stefano Oresetti.

Commencé en 2016 dans le cadre d'un atelier algéro-italien du 9^e Fibda dont l'Italie était l'invitée d'honneur, cet album a été concrétisé au terme d'une résidence tenue à Alger et Venise.

Le recueil «Carnet de trois voyages»

(Dalimen), illustre un projet de collaboration entre bédéistes italiens et algériens qui ont revisité à travers des planches en aquarelle les villes d'Alger et Venise.

Autre projet en cours de concrétisation, le bédéiste et dessinateur de presse algérien connu sous le pseudonyme l'Andalou coréalise avec le bédéiste français Joël Alessandra un «carnet de croquis» pour marquer les 10 années du Fibda.

L'artiste peintre Larbi Arezki, lui, s'associe à cet album par l'écriture de textes de ces planches qui seront éditées à l'issue de cette 10^e édition du Fibda.

«Je vais ressusciter dans cet album de 80 pages les moments phares des dix ans du Fibda à travers des souvenirs et des anecdotes dans un imaginaire hallucinant», confie l'Andalou.

Des rencontres et des tables rondes sur le gé art sont au programme de ce rendez-vous de la BD, en plus des expositions d'œuvres de bédéistes algériens aux côtés d'auteurs français, canadiens, belges et tunisiens, entre autres.

Des ateliers d'initiation et de formation au manga et à la bande dessinée au profit d'enfants en plus du concours de cosplay, principale attraction de ce festival pour cette catégorie d'âge, sont également prévus.

Le 10^e Fibda se poursuit jusqu'à aujourd'hui à l'Esplanade de l'Office Riadh El Feth et au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria.

THÉÂTRE Sirat Boumediene (1947-1995), un comédien «talentueux et très humain»

Le regretté comédien Sirat Boumediene (1947-1995) auquel un hommage sera rendu aujourd'hui au Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» (TRO), s'était illustré par ses aptitudes scéniques mais également par ses qualités humaines. Nombre de dramaturges et artistes gardent de feu Sirat l'image d'un homme qui avait pleinement vécu sa passion pour le 4^{ème} Art et dont la compagnie était toujours appréciée par ses collègues. L'ancien directeur du TRO, Azri Ghaouti se souvient des débuts de l'artiste vers la fin des années 1960 lorsqu'il fut débutsé par feu Abderrahmane Kaki (1934-1995). Sirat, secrétaire à l'époque au TRO qui était sous la direction de Kaki, avait profité du moment de pause d'une troupe en répétition pour monter sur scène et se mettre à imiter un des comédiens, avant d'être surpris au retour de l'équipe par Kaki qui le félicita pour sa prestation. «Et c'est comme ça qu'a commencé la carrière de Sirat en tant que comédien, avec de petits rôles avant de camper celui de «Dribzen», personnage important dans la pièce «Hammam Rabbi» d'Alloula (1939-1994)», relate Azri Ghaouti. C'est dans ce premier grand rôle que Sirat a littéralement «exploré», révélant ses capacités scéniques, s'ouvrant la voie vers d'autres interprétations à succès comme celle de «Djelloul El-Faymi» dans la pièce «El-ajouda» (Les généreux) d'Alloula qui lui valut une récompense au Festival théâtral international de Carthage (Tunisie, 1985).

«Sirat n'a jamais quitté la scène même lorsqu'il fut sollicité pour des rôles à la télévision ou au cinéma», soutient Azri Ghaouti, rappelant toutefois que le parcours de l'artiste connut quelques périodes de flottement dues à la maladie.

Les apparitions de l'artiste à l'écran furent



plutôt timides, exception faite de la série «Chaïb El-Khedim» de Zakaria Ibrahim qui le fit davantage connaître au public impressionné par son talent à jouer plusieurs rôles en même temps.

Au plan humain, Sirat était aussi apprécié pour son sens de l'humour.

«Il faisait tout le temps des tournures plaisantes des choses de la vie, sa compagnie était toujours agréable», se remémore Azri Ghaouti, insistant en outre sur le fait que l'homme était à la fois couche-tard et lève-tôt, donnant ainsi l'impression qu'il tenait à «vivre pleinement sa vie d'artiste».

Les qualités scéniques et le caractère sociable du regretté Sirat sont également évoqués par ses anciens compagnons à l'instar du comédien Abdelkader Belkaid qui fut distribué à ses côtés dans la quasi-totalité de ses apparitions sur scène.

«Tous les comédiens voulaient jouer à ses côtés, tant sa compagnie était des plus agréables», a témoigné Belkaid.

Sirat Boumediene est décédé le 8 août 1995 à Mostaganem où, bien qu'affaibli par la maladie, il a tenu à passer ses derniers jours au Festival national du théâtre amateur organisé chaque année dans cette ville.

PHOTOGRAPHIE Les richesses naturelles du Djurdjura dans l'objectif du photographe Amazigh Ait Hamouda

Derrière son objectif le photographe Amazigh Ait Hamouda, qui expose à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, sublime et immortalise les richesses naturelles du massif du Djurdjura. Intitulée faune et flore du Djurdjura cette exposition qui se tient du 3 au 5 octobre courant, est une invitation à l'évasion pour la découverte et la redécouverte des paysages sublimes du massif central Djurdjura notamment de la région de Ain El Hammam jusqu'à Tikjda, mais aussi un appel à la préservation de ce patrimoine.

Dans une photo de Tikejda, le jeune Amazigh Ait Hamouda (25 ans), magnifie, en choisissant l'heure de la journée qui dévoile le mieux les couleurs, la beauté d'une forêt de cèdres de qui borde une route quasiment vide de véhicules, accentuant d'avantage, la sensation de sérénité que dégage le paysage.

L'enfant de Tassaf (c o m m u n e d'Iboudrarene), ne pouvait ne pas compter dans son palmarès photographique, une vue du fameux mont Talettat appelé aussi la main du juif, visible à partir du son village. C'est l'une de photo qui a exigé de mois plus de temps et de technicité, pour maîtriser la lumière a-t-il expliqué, jeudi, à l'APS. Il est vrai que le soleil se lève derrière



Talettat, et prendre une photo de cette masse rocheuse que la nature a sculptée en forme de main avec deux doigts dressés vers le ciel, et qui domine le village Timeghrass (Ouacifs), n'est pas facile et exige une bonne maîtrise des réglages pour éviter de contrejour.

Prendre en photo deux corbeaux posés sur un rocher n'a pas été facile pour ce photographe titulaire de deux diplômes en photographie délivrés l'un par un établissement privé et l'autre par une institution publique, car il avait oublié de s'équiper d'un trépied, a ajouté ce passionné de la nature qui a choisi la photographie pour immortaliser sa beauté et alerté sur la nécessité de sa préservation.

«J'avais équipé mon appareil photo d'un objectif 70/300 mm puis je me suis rendu dans un endroit où j'avais l'habitude d'apercevoir des corbeaux», raconte-t-il. Les oiseaux arrivent et le photographe les cadre dans son viseur en attendant le moment idéal pour les

immortaliser, mais voilà que le poids de l'objectif commence à se faire sentir l'obligeant à fournir un grand effort pour ne bouger toute ne restant concentré sur son objectif et les résultats fut une photo exceptionnelle.

Un village émitoufflé sous la neige, un singe magot qui fixe l'objectif et une impressionnante photo d'un cheval au galop complètent l'exposition et confirment le talent de ce jeune photographe à l'avenir prometteur», comme l'a souligné la directrice locale de la culture Nabila Goumeziane lors du vernissage.

Deux photos du coucher de soleil placées l'une face à l'autre, rappelle la magie de ce moment quotidien et à chaque fois unique, lorsque l'astre diurne imprègne l'horizon de teintes flamboyantes que l'homme trop pris par les traces du quotidien d'une société ou souvent l'on ne voit le monde qu'à travers les écrans des de son téléphone intelligent, oublie de contempler.

APS

FRANCE - ALGÉRIE

En France, il n'y a pas eu simplement de la censure sur la guerre d'Algérie mais de l'autocensure

«Il n'y a pas eu simplement de la censure en France sur la guerre d'Algérie mais de l'autocensure», a fait constater jeudi à Paris l'historien Benjamin Stora, indiquant que tous les films qui traitent ce sujet ont été censurés, notamment après l'indépendance de l'Algérie.

«Il n'y a pas eu simplement de la censure sur la guerre d'Algérie mais de l'autocensure.

Il y a eu des films pendant la guerre et plusieurs d'autres qui ont été censurés», a-t-il dit dans son intervention au colloque «La guerre d'Algérie au cinéma», organisé par l'Espace parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie (EPHMGGA), une association qui veut transmettre aux jeunes générations l'histoire commune entre la France et l'Algérie dans la plus stricte objectivité».

Dans son état des lieux de la production cinématographique sur la Guerre de libération, Benjamin Stora a indiqué «qu'on refusait aux Français, après l'indépendance de l'Algérie, le retour sur une guerre qui n'était pas classique, une guerre civile franco-française dans une guerre (algérienne) contre le colonialisme».

«Il y avait une rareté de spectateurs français qui n'ont pas voulu aller voir des films sur la guerre d'Algérie», a-t-il fait observer.

Autour de cette guerre, a-t-il ajouté, il n'y avait pas de «cinéma consensuel» qui pouvait rassembler le public français, malgré la production, après 1962, de beaucoup de grands films.

«Il y avait un silence intégral», a-t-il soutenu, soulignant que même la télévision (une chaîne publique unique) était



«très contrôlée». Il a noté, à cet effet, que même le film de Gillon Pontecorvo «La Bataille d'Alger» (1966), une fiction qu'il a estimée équilibrée, n'a été projeté publiquement en France qu'en 2004, après avoir été interdit et retiré des écrans, relevant que durant les années 1990 une volonté est née pour un travail de croisement et de pluralité tant chez les Français que chez les Algériens.

On a raconté la guerre et non pas le début de la colonisation

L'historien a attiré l'attention des participants au colloque, dont la majorité était constituée d'universitaires, chercheurs, enseignants, historiens, anciens appelés de contingent en présence de lycéens de la terminale, que les réalisateurs ont raconté, chacun à sa manière, la guerre d'Algérie, qui était la fin de la colonisation française, mais pas le début de cette colonisation pendant

laquelle beaucoup de massacres ont été commis.

Pour sa part, l'Algérienne Djemaa Maazouzi, docteure en littérature de langue française et enseignante et chercheuse au Canada, s'est penchée, dans sa communication, sur la fabrication de la mémoire et de l'histoire et sur le tissage des liens de solidarité entre porteurs de mémoire de traumatisme.

Dans son analyse sur le partage des mémoires de la Guerre de libération, la chercheuse algérienne a affirmé qu'il y a, de part et d'autre, un besoin d'histoire individuelle ou groupale qui se dégage à travers les films réalisés sur ce sujet.

D'après elle, tous les films produits sur la guerre d'Algérie tournaient autour de quatre thèmes principaux : le procès (critique de la mémoire), la rencontre (retrouvailles), le retour (tourisme mémoriel) et la solidarité (lien avec l'autre). Elle a indiqué qu'à travers les scéno-

graphies mémorielles, il y a une prise de conscience sur des faces cachées de la guerre.

Les mémoires doivent s'exprimer dans la société

L'historienne française, Raphaëlle Branche, spécialiste des violences en situation coloniale, a fait constater que très peu de réalisateurs, en France, veulent tourner des films sur la guerre d'Algérie, laissant indiquer ainsi le blocage au sein de la société française quand il s'agit de parler de cette guerre.

Elle cite dans ce contexte, séquences à l'appui, le film Muriel ou le temps du retour (Alain Resnais, 1963) qui évoque la guerre d'Algérie sans la nommer une seule fois, juste pour mettre en relief que les cinéastes français ont du mal à raconter dans un film une expérience traumatisante.

A l'ouverture du colloque d'une journée, l'adjoint-maire de Paris chargée de la Mémoire et du Monde combattant, Catherine Vieu-Chazier, a souhaité que la jeunesse française soit «consciente» de la «terrible» mémoire causée par une sale guerre.

«Il faut que les mémoires s'expriment dans la société. Il faut se donner les moyens d'assumer le passé.

Il s'agit de dire ce qui nous a séparés pour renforcer ce qui nous unit», a-t-elle dit.

LES RÉVOLUTIONNAIRES

DE LA CASBAH:

Documentaire sur le parcours militant de Ali, Hassiba, Mahmoud et le petit Omar

Le documentaire «les révolutionnaires de la Casbah» du réalisateur Mourad Ouznadj a été projeté jeudi à Alger, à l'occasion du 60e anniversaire de la disparition de Ali la Pointe, Hassiba Ben Bouali, Mahmoud Bouhamidi et Omar Yacé dit petit Omar, suite au plastiquage de leur cache par les forces de l'armée coloniale française.

Ce film, d'une durée de 52 minutes, traite de la lutte révolutionnaire à Alger, en évoquant le parcours militant de quatre révolutionnaires, tombés en martyrs le 8 octobre 1957 à la Casbah, dans une cache située au 5 rue des Abdéramès en Haute Casbah, suite à son plastiquage par l'armée coloniale.

A cet effet, le réalisateur Mourad Ouznadj a indiqué que pour ce film qui a nécessité deux ans et demi de travail, il a eu recours à 18 témoignages de membres des familles des martyrs, d'historiens, de journalistes et de psychologues.

Au début, Ouznadj voulait consacrer son documentaire à l'histoire du petit Omar et le lien entre cet enfant et la révolution, mais par la force des choses, il s'est vite retrouvé à raconter l'histoire de quatre martyrs au lieu d'un seul.

Le documentaire aborde, par ordre chronologique, la bataille d'Alger qui s'est déroulée dans le quartier historique de la Casbah, partant de la création du comité de coordination et d'exécution, issu du congrès de la Soummam, qui a décidé de l'établissement de la zone autonome d'Alger (ZAA), jusqu'aux opérations menées par la guérilla et les attentats à la bombe ayant ciblé les forces coloniales.

Le film analyse la personnalité de chaque héros de cette bataille, à commencer par Bouhamidi, dont le domicile avait abrité les quatre révolutionnaires pendant six mois, puis Hassiba Ben Bouali, l'héroïne et symbole de la résistance de la femme algérienne, Ali la Pointe, farouche combattant contre l'occupation française et le petit Omar, agent de liaison chargé de transmettre les consignes aux révolutionnaires.

La sœur de Mahmoud, Fadhela Bouhamidi apporte son témoignage et raconte que leur domicile familial abritait la cache des quatre martyrs et qu'elle se chargeait de nettoyer la cache, réservée à la base au stockage des denrées alimentaires, tandis que son frère, âgé à l'époque de 17 ans, était chargé de fournir des renseignements aux membres du FLN. La sœur de Hassiba Ben Bouali, Fadhela a dit que Hassiba, animée dès son tendre âge, par l'esprit patriotique et la défense de la cause nationale, était l'une des premières moudjahidates à avoir participé aux opérations de la guérilla et à avoir déposé des bombes, car étant révoltée contre l'oppression du peuple algérien.

Le documentaire montre comment cette héroïne avait souffert de la discrimination pratiquée par les enseignants français contre les élèves musulmans, refusant d'être considérée comme une élève française et revendiquant toujours qu'elle était musulmane.

BOLIVIE :

Evo Morales accuse la CIA d'avoir «persécuté, torturé et assassiné le Che»

Le président bolivien Evo Morales a accusé jeudi la CIA d'avoir «persécuté, torturé et assassiné» Ernesto «Che» Guevara, en 1967 en Bolivie, au premier des cinq jours d'hommage au guérillero, 50 ans après sa mort.

«L'histoire est claire.

La CIA a persécuté, torturé et assassiné le Che Guevara.

Les forces armées ont agi, soumises aux Etats-Unis sur décision (du président de l'époque, René Barrientos), a écrit le président socialiste sur Twitter.

Le révolutionnaire argentin avait été capturé le 9 octobre 1967 par l'armée de Bolivie, où il était arrivé 11 mois plus tôt avec une cinquantaine de guérilleros.

Le lendemain, il avait été exécuté par un soldat bolivien, sur ordre de ses supérieurs.

La Bolivie a débuté jeudi un programme d'hommage au Che, prévu jusqu'au lundi 9, avec des événements culturels, politiques et gastronomiques dans le village de Vallegrande (sud-est), où ont été retrouvés les restes du Che.

Selon M. Morales, la cérémonie principale aura lieu le 9 octobre à Vallegrande, en présence des vice-présidents cubain et vénézuélien, des quatre enfants du Che, de certains de ses frères et de représentants d'organisations sociales d'Argentine et du Pérou.

APS

M'SILA :

Plus de 60% des séquences du film Ahmed Bey seront tournées à Boussaâda

Plus de 60% des séquences du long métrage Ahmed Bey qui retrace la vie de ce gouverneur turc à Constantine, seront tournées à Boussaâda, dans la wilaya de M'sila, a indiqué jeudi à l'APS l'auteur du scénario du film, Rabah Drif.

Le choix de Boussaâda et d'El Alig pour le tournage de ces séquences se traduit par la similitude architecturale entre les villes de Boussaâda et de Constantine pendant les années 1800, a précisé M. Drif.

Le village El Alig, dont une partie est actuellement en ruines, est aussi semblable à la ville de Blida, où Ahmed Bey était en exil et qui a été secouée par un séisme en 1823, a-t-il souligné.

Le premier tour de manivelle de ce long métrage, produit par le ministère de la Culture et réalisé par le cinéaste iranien, Djamel

Chouradja, sera donné avant la fin de cette année, a annoncé la même source, ajoutant que la logistique de ce film sera utilisée après pour la production d'autres films. Le film, rappelle-t-on, met en avant la résistance d'Ahmed Bey face à l'occupation française à Constantine, pendant la période où il gouvernait Constantine avant d'être relevé par le Dey et s'exiler à Blida.

Ahmed Bey est le fils de Mohammed Chérif qui a occupé le poste de lieutenant (khalifa) du Bey Hassen et le petit-fils d'Ahmed El Kolli, qui gouverna le Beylik (province) de l'Est, autrement dit Constantine, durant 16 ans.

Sa mère, El Hadja Cherifa, algérienne de souche, est issue de la famille Ben Ghana, l'un des plus importants chefs religieux arabes du Sahara, matériellement

et moralement. Classé parmi les kouloughlis (enfants nés des unions mixtes), Ahmed Bey naquit vers 1789 à Constantine et fut désigné du nom de sa mère, à savoir El Hadj Ahmed fils d'El Hadja Cherifa.

Après le décès prématuré de son père, mort étranglé, sa mère a été contrainte, dans des conditions difficiles, de s'enfuir avec lui de Constantine vers le Sahara, loin des complots, de crainte qu'il ne subisse le même sort que son père.

Sur intervention de l'Agha Yahia, il fut désigné par le Dey Hussein en qualité de Bey à la tête du Beylik de l'Est en 1826.

Durant son mandat, Constantine connut une grande stabilité depuis son investiture jusqu'en 1837, date de la chute de la ville selon des ouvrages historiques.

Programme de la soirée

TF1 19:55 Football / Coupe du monde

BULGARIE / FRANCE



Après avoir concédé le match nul (0-0) contre le Luxembourg, les Bleus sont contraints de réaliser un sans faute pour espérer se qualifier directement pour la coupe du monde 2018 organisée en Russie. ce soir, les coéquipiers de Kylian Mbappé et d'Antoine Griezmann viennent à Sofia avec l'objectif de prendre les trois points de la victoire. Avec un seul point d'avance sur la Suède, la marche d'erreur des Tricolores est ténue. La mission s'annonce âpre et difficile face aux Bulgares qui ont remporté tous leurs matchs à domicile durant cette campagne des éliminatoires. En l'absence de Paul Pogba, suspendu et blessé, Didier Deschamps devra recomposer son milieu de terrain. Le sélectionneur français pour aligner dans le onze de départ le Parisien Adrien Rabiot.

france 2 19:55 N'oubliez pas les paroles

JEU - 2712 ÉPISODES



Des personnalités se prêtent au jeu du karaoké de Nagui pour tenter de remporter jusqu'à 160 000 euros au profit d'organisations caritatives. Aux côtés de l'animateur, Chimène Badi joue pour l'Association Petits Princes, Marina Kaye pour Mille et un sourires, Lorie Pester pour le compte de l'Hôpital d'enfants Margency (HEM), géré par la Croix-Rouge française. Sans oublier Natasha St-Pier qui concourt pour Petit Cœur de beurre ; Tarek Boudali et Philippe Lacheau, quant à eux, se démenent pour la Fondation de France - Solidarité nationale pour les Antilles. De son côté, François-Xavier Demaison joue pour Le Rire Médecin. Enfin, Fabrice Eboué défend la Fondation Abbé Pierre.

france 3 19:55 Commissaire Magellan

Réalisateur : Lionel Chatton
Avec : Jacques Spiesser, Selma Kouchy

Philippe Vermont, un avocat réputé et engagé dans des actions caritatives, est assassiné. Sa mort aussi atroce qu'inattendue sème le trouble parmi ses proches et au sein même de l'institution judiciaire de Saïgnac. Un mois plus tôt, la fille de ce notable respecté avait été victime d'un accident de la route. L'avocat avait alors entamé une procédure contre le chauffard. Magellan et Selma suivent cette piste.

CANAL+ 20:00 Un petit boulot

Réalisateur : Pascal Chaumell
Avec : Romain Duris, Michel Blanc
Date de sortie : 31 août 2016

Jacques Scoran mène une existence simple et heureuse jusqu'à la fermeture de l'usine qui l'employait. Dans la ville désindustrialisée où il vit avec ses amis Tom et Jeff, l'emploi se fait rare. A bout de solutions, Jacques accepte la proposition d'une de ses connaissances, Gardot : celui-ci lui demande, contre une forte somme, de tuer sa femme, qui le trompe. Une fois le crime accompli, l'existence de Jacques bascule.

6 20:00 Cauchemar en cuisine

CAGNES-SUR-MER



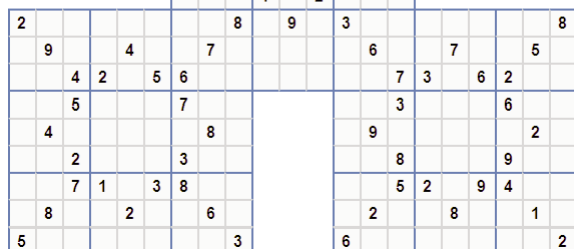
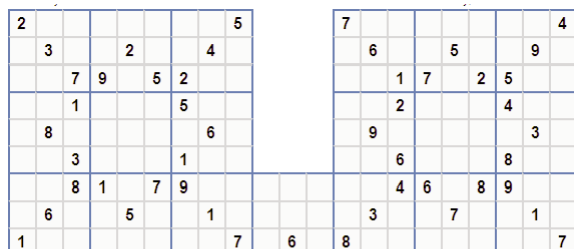
Le chef se rend à Cagnes-sur-Mer, sur la Côte d'Azur, où Cathy peine à diriger sa pizzeria. Cette gérante a tendance à mettre ses équipes sous pression dont ses parents Claude et Graziella, qui travaillent, par la force des choses, en cuisine et en salle. Dès son arrivée, Philippe Etchebest comprend que la famille est à bout de nerfs. Mais le pire est à venir. La gestion des stocks est catastrophique au point que des produits périmés atterrissent directement dans l'assiette des clients. Le chef étoilé est bien décidé à bousculer les habitudes de Cathy.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1688

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"J'ai le rêve qu'un jour mes quatre enfants vivront dans une nation où ils ne seront pas jugés pour la couleur de leur peau, mais pour leur caractère."

* Martin Luther King

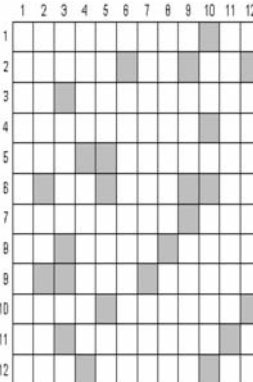
Mots croisés n°1688

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du désert

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Elain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do

luge
8. Deux - Accumulation de choses - Administra un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucrer le lait - Du verbe voir

6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe avoir
8. Chaussure - Change de poste
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Pronom personnel



Terreurs



réjouissez citron- niers sauvages	↓	voie de circula- tion arrière	↓	défaulque grâces	↓	déchaus- sées	↓	lichen grisâtre enlève- ments	↓	folles	↓	perfidie travestis la vérité	↓
↓		↓		↓				↓		touché abordes notre satellite	→	↓	
bien cuite vents froids	→					ordinai- res genre de millet	→			↓			
↓					tissu de coton	→	↓						
					bouchés	↓							
fantômes		traqueurs de gibier	→										arbre à fruits rouges
↓		repéré	↓										
cours au début distance en Chine	→			parle trop fort hélicop- tères	→			résonne	→	sodium du chimiste	→	dactylo- graphier	↓
↓		crevas- ser canard hybride	→	↓				renvoia l'image	↓				
diffusée	→					pièce de charrue le même en petit	→			tête d'affiche	→		
couleur du ciel	↓					↓				gamelle	↓	groupe de graines esprit	→
↓				plus haut que la démonst- ration	→	parties charnues vallées inondées	→			↓			
		pièce d'eau voies étroites	→		grande plaque remettre en ordre	→						fait voir sa joie	→
↓		↓			↓	très jolie	→					expulser	↓
						brames	↓						bonne cliente
canton suisse prendra du ventre	→			ligne de toiture venues du nez	→	↓				sable fluvial compri- mas	→		
↓				↓						cassant	→		
										fis en vitesse	↓		légumi- neuses
catégo- ries	↓	flottes	→					outil de jardinage absence de vision	→	↓			
		divertis	↓					↓					
								enve- loppe de moteur libère	→				
sigle militaire	→			arc en symbole	→		articles de loi	→					
↓				↓									
courant	↓			nation	↓		annonce	→					
↓													
équipes le volier	→	virage de skieur île de Charente	→				âge géo- logique pronom des amis	→				vieux plis mot pour choisir	→
↓		↓				qamin déleuré	↓					↓	partie d'écluse
côté rose le matin	→				grande quantité	→				peaux de serpents	→		

*C'est arrivé un
6 octobre*

- 1879 : Signature de la Duplice entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.
- 1949 : Fondation de la République démocratique allemande.
- 1950 : Début de l'intervention militaire chinoise au Tibet.
- 1963 : Ratification américaine du traité d'interdiction partielle des essais nucléaires.
- 2000 : Le prince Henri devient grand-duc du Luxembourg.
- 2001 : Début de la Guerre d'Afghanistan.
- 2004 : Abdicaton du roi du Cambodge Norodom Sihanouk.

Célébrations
- Japon : Premier jour du festival O-Kunchi de
Nagasaki.

Sudoku n°1687

3	2	6	8	7	9	4	1	5				3	2	5	1	7	8	9	4			
8	4	7	9	5	1	6	3					8	4	7	9	5	1	6	3			
5	9	6	4	8	1	3	2	7				5	9	6	4	8	1	3	2	7		
2	1	3	7	6	5	8	9	4				7	4	1	9	8	5	2	3			
7	6	4	1	9	8	2	5	3				6	3	2	7	6	1	4	8	9		
6	9	8	2	4	3	1	7	6				9	6	8	4	3	2	5	1	7		
4	3	1	6	2	5	7	9	8	6	4	5	2	1	3	8	9	6	7	4	5		
8	7	6	9	1	4	6	3	2	9	7	1	8	5	4	3	1	7	9	6	8		
6	9	2	3	8	7		5	4	1	8	2	3	6	7	9	5	2	4	3	1	8	
												1	2	4	5	6	9	7	3	8	6	
												8	6	7	3	1	2	9	4	5		
												9	6	3	4	6	8	1	2	7		
9	4	2	8	6	7	3	1	6	5	7	8	9	4	6	2	1	5	8	9	3	7	
6	7	1	2	8	3		4	8	9	2	6	7	3	1		4	9	2	6	8	5	
8	3	6	9	4	1	2	7	6		1	3	4	6	9	8	7	3	6	4	2	1	
5	6	7	1	3	8	9	2	4				2	4	3	8	9	7	6	1	5		
9	8	7	1	3	6	4	5	2				9	8	7	1	3	6	4	5	2		
2	1	3	6	4	9	8	5	7				6	1	7	9	3	2	5	8	4		
7	8	4	3	9	1	6	5	2				1	2	9	3	8	4	7	5	6		
3	6	6	4	7	2	1	9	8				3	5	4	2	6	7	8	1	9		
1	2	9	8	6	7	4	3					8	7	6	5	1	9	2	4	3		

MILLEPERTUIS
ORIOLA■OUVRE
NARRER■D■UER
TIEDE■U■ELNE
B■TM■ANTRAIN
ESTANCIAS■SA
L■EIDER■T■MD
IS■R■TAVELEE
ACHETA■IO■S
REA■ETEINTE■
DATERENT■IOS
EUE■■■STEVENS

[illegible]

MONDIAL 2017 DE YOSEIKAN BUDO / ALGÉRIE : 12 athlètes convoqués pour le dernier stage

12 athlètes dont quatre femmes prendront part au 3e stage de la sélection algérienne de Yoseikan Budo, prévu du 11 au 18 octobre au Centre de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger), en prévision du Championnat du Monde de la discipline qui se tiendra les 21 et 22 octobre en Tunisie, a appris l'APS jeudi auprès de la Fédération algérienne d'arts martiaux (FAAM).

«Le Mondial de Yoseikan Budo 2017 à Tunis, marque le retour de nos athlètes sur la scène internationale après le Mondial 2016.

Notre objectif sera de conserver la deuxième place obtenue lors des Mondiaux de Paris (France) qui a vu la participation de 7 pays», a déclaré le président de la FAAM, Djamel Taazibit.

«Selon les dernières informations, le nombre des nations participantes va augmenter pour cette édition en Tunisie, rendant la concurrence plus rude», a-t-il ajouté.

Le président de la FAAM a également indiqué que les 12 athlètes convoqués pour ce dernier stage de préparation représenteront l'Algérie au Mondial de Tunis.

Liste des athlètes convoqués :

Messieurs : Mouloud Bennouar (-85 kg, tambo), Foued Kellakh (-65 kg, kata), Djamel Ait Amar (-80 kg, tchobo), Hani Ouamer (-70 kg, atemi), Islam Ighedlagha (+80 kg, kata), Karim Mekaoui (-60 kg, nitambo), Abderrahmane Eloucheoune (-75 kg, tchobo), Mustapha Tarchount (-70 kg, nitambo),

Dames : Lydia Hassaine (-80 kg, tambo), Nesma Boudjeriba (+85 kg, atemi), Zohra Boumedjadjem (-60 kg, kata), Sarah Achouri (-65 kg, atemi).

Entraîneurs : Djamel Barak et Hacène Achouri.

ENTRETIEN DES PELOUSES NATURELLES:

Un plan d'action arrêté pour la formation des agents (MJS)

Un plan d'action a été arrêté par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour la formation des agents en charge de l'entretien des pelouses naturelles, a indiqué jeudi un communiqué du MJS.

Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion de travail regroupant les directions de la Jeunesse et des Sports (DJS) et directeurs des offices des parcs olympiques de wilaya (OPOW) autour de la thématique de l'amélioration de l'entretien des pelouses.

Au cours de débats, un plan d'action a été arrêté par le ministère prévoyant à cours terme la formation et le recyclage des agents en charge des pelouses et la réalisation des gazonnières en fonction des disponibilités du foncier des OPOW.

A moyen terme, dans le cadre de l'action intersectorielle, les intervenants ont plaidé pour la formation professionnelle et universitaire ainsi que la création de micro entreprise dans ce créneau, conclut le communiqué du MJS.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL (DAMES): Énième confrontation entre le GS Pétroliers et le HBC El-Biar

La saison handballistique féminine 2017-2018 s'ouvrira samedi (17h00) à la salle Hacène-Harcha (Alger) à l'occasion du déroulement de la Supercoupe d'Algérie, mettant aux prises le GS Pétroliers, détenteur du doublé Coupe-Championnat au HBC El-Biar, finaliste malheureux des deux compétitions nationales.

Les Pétroliers, qui comptent continuer sur leur lancée en s'adjugeant un nouveau sacre, aborderont cette énième confrontation avec un avantage psychologique vu qu'elles ont dominé leurs adversaires la saison écoulée.

Les handballeuses du GSP avaient décroché leur 18e titre de championnes d'Algérie lors de la dernière journée de la Division excellence, en battant le HBCB sur le score de 22-19, ce qui leur a permis de chiper le trophée grâce à un meilleur goal-average particulier.

En Coupe d'Algérie, les Pétroliers avaient battu en finale leurs homologues d'El-Biar sur le score de 25 à 22.

Les El-Biarroises, pour leur part, auront à cœur de prendre leur revanche sur leurs éternelles rivales qui les ont privées de titre la saison dernière, après avoir remporté la Coupe d'Algérie lors des quatre dernières éditions (2013, 2014, 2015 et 2016). La dernière édition de la Supercoupe, disputée en septembre 2016, avait été remportée par le GS Pétroliers devant le HBC Saïda sur le score de 23-21 après prolongations.

APS

VOLLEY-BALL /CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (DAMES): «L'Algérie visera le podium à Yaoundé»

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de volley-ball (AFVB), Réda Bouzid, a indiqué que l'objectif de la sélection nationale dames lors du championnat d'Afrique des nations 2017, prévu du 6 au 20 octobre au Cameroun, était d'atteindre le podium même si la mission ne sera pas aussi facile.

«Nous voulons terminer sur le podium même si notre objectif principal avec cette équipe reste le championnat d'Afrique de 2019.

Les filles vont jouer toutes leurs chances pour ne pas avoir le rôle de figurant, elles vont tout donner et pourquoi pas décrocher le ticket du Mondial-2018 prévu au Japon», a indiqué Bouzid à l'APS.

L'équipe algérienne a subi un grand changement dans son effectif par rapport à la dernière édition du championnat d'Afrique disputée au Kenya où elle avait terminé à la 2e place au classement après sa défaite en finale devant le pays hôte 3 sets à 0.

«Comme je l'ai déjà dit auparavant, ce n'est plus la même équipe qui a pris part à la dernière édition où nous avons obtenu la deuxième place.

Notre équipe est jeune et en pleine reconstruction car l'objectif principal est de préparer le championnat d'Afrique 2019», a ajouté le DTN.

La sélection algérienne, qui compte dans ses rangs 13 joueuses, a effectué un stage commun en Tunisie avec le Six local du 26 septembre au 3 octobre, sous la houlette du staff



technique composé de Tennoun Nabil (entraîneur en chef) et Gharzouli Fayçal (entraîneur-adjoint).

«Afin d'aborder ce rendez-vous dans les meilleures conditions, il a été décidé d'effectuer un stage en Tunisie.

Nous avons affronté l'équipe nationale de Tunisie lors de ce stage à deux reprises, signant deux victoires sur le score de 3-1 (respectivement 27-25, 25-23, 20-25, 25-23 et 25-15, 22-25, 26-24, 27-25)».

A Yaoundé, le DTN prédit une domination du pays

hôte, le Cameroun, de la Tunisie, du Kenya et de l'Egypte.

«A mon avis, ces quatre pays seront les grands favoris même si le tirage au sort n'a pas encore eu lieu car il risque d'y avoir des désistements de dernière minute.

On ne connaît pas encore la formule de compétition.

Il y a deux possibilités : si huit nations au moins seront présentes, elles seront alors versées dans deux poules et les deux premiers de chaque groupe passeront au der-

nier carré. Le cas échéant, les participants seront regroupés dans une poule unique sous forme de championnat et le premier sera déclaré champion», a conclu Bouzid.

Liste des joueuses algériennes convoquées:

Ayadi Chanez, Achour Dalal Marwa, Brahmi Fahima, Rabeh Mazari Bekhta, Abderrahim Yasmine, Guimour Zahra, Atzi Latifa, Ait-Oumghar Nadira, Bourihane Céline, Sadi Amira, Zaïdi Amel, Benmokhtar Chahla, Bounser Kahina.

VOLLEY-BALL /CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (MESSIEURS): Les Algériens en stage en Bulgarie



L'équipe nationale seniors messieurs de volley-ball a entamé hier un stage précompétitif qui s'étalera jusqu'au 15 octobre dans la capitale

Sofia (Bulgarie) en vue du championnat d'Afrique de la catégorie prévu au Caire (Egypte) du 21 au 29 octobre, a indiqué jeudi soir la Fédération algérienne de volley-ball (AFVB) sur son site internet. Le staff tech-

nique national, composé du trio Kaci Mohamed Saïd (entraîneur en chef) qui vient de remplacer l'ancien sélectionneur Mouloud Ikhedji, limogé,

Mebariki Mustapha (entraîneur adjoint) et Bouhella Salim (entraîneur adjoint) a retenu 14 joueurs pour ce stage.

Selon la même source, quatre matchs amicaux contre des clubs bulgares sont au programme du séjour.

Liste des joueurs retenus:

Kerboua Ahmed Amir, Achouri Lyes, Bouyoucef Sofiane, Oumesaad Mohamed Amine, Dekkiche Ayoub, Bourouba Youssouf, Hakmi Yassine, Hosni Sofiane, Dekkiche Akram, Abiayed Moulaid, Mahdjoubi Toufik, Soualem Billel, Ould Cherchali Islem et Aïd Zakaria.

TENNIS - TOURNOI INTERNATIONAL ITF/CAT BATICHE-SAIFI (JUNIORS):

L'Algérien Rihane qualifié pour la finale

Le tennisman algérien Youcef Rihane s'est qualifié hier matin pour la finale du tableau simple du tournoi international ITF/CAT juniors Batiche-Saïfi, qui se dispute au tennis Club de Sidi Fredj (Alger), du 1er au 7 octobre.

Youcef Rihane, tête de série N.1, a validé son ticket en s'imposant face au Tunisien Mohamed Anouar Braham, tête de série N.7, par 2 sets à 0 (6-3, 6-

2). Pour le compte de la finale, prévue samedi à partir de 10h00, Rihane défiera le Français Tarence Atmane, vainqueur lors de sa demi-finale de l'Ukrainien Eric Vanshelboim 6-2, 7-5.

Chez les filles, l'Algérienne Lynda Benkaddour, tête de série N.2, affronte actuellement en demi-finale la Hongroise Timea Visontai, tête de série N.5.



MONDIAL-2026: La Fifa promet un processus d'attribution «transparent»

La Fédération internationale de football (Fifa) a promis jeudi un processus d'attribution du Mondial-2026 «transparent» après les suspensions de corruption pesant sur la désignation de la Russie et du Qatar pour abriter les éditions 2018 et 2022.

Dans une tribune à paraître vendredi dans le magazine de la Fifa, son président Gianni Infantino assure que l'instance mondiale a «radicalement modifié le mécanisme de sélection» du pays hôte et a mis en place une procédure qui est désormais «aussi objective et transparente que possible».

Le cahier des charges, les rapports d'évaluation, le vote de chaque membre du Conseil et la décision finale du Congrès de la Fifa, «chaque étape du processus de candidature sera publique et pour la première fois sera placée sous la supervision d'une société d'audit indépendante», explique M. Infantino.

Par ailleurs, le ou les pays qui seront désignés pour organiser le Mondial-2026 devront «s'engager formellement à mener leurs activités selon des principes de durabilité» et à respecter «les droits de l'Homme et les principes du droit du travail» définis par les Nations Unies, a ajouté M. Infantino.

De nombreux soupçons de corruption ont entaché la désignation simultanée en 2010 de la Russie pour accueillir le Mondial-2018 et du Qatar pour organiser l'édition 2022.

De plus, plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme ont dénoncé les conditions de travail à la fois en Russie et au Qatar, concernant notamment la construction des stades. Le processus d'attribution du Mondial-2026 avait été suspendu en raison des suspensions pesant sur la désignation de la Russie et du Qatar. Ace jour, une candidature commune «USA-Canada-Mexique» fait figure de favorite pour 2026 face à celle du Maroc. L'organisateur du Mondial-2026, le premier à se disputer avec 48 équipes (contre 32 en 2018 et 2022) doit être désigné en mai 2020.

MONDIAL-2018: La Fifa «satisfaite» mais réclame plus d'efforts en matière de préparatifs

La Fédération internationale de football (Fifa) s'est dit «satisfaite» jeudi de l'avancée des travaux en vue du Mondial-2018 prévu en Russie l'été prochain, soulignant cependant qu'un «travail significatif» restait encore nécessaire.

«De façon générale, la préparation est bonne», a déclaré Colin Smith, le directeur des compétitions de la Fifa, à l'issue d'une visite de 10 jours dans le pays.

«Il y a encore quelques risques et un travail significatif à faire, spécialement dans les deux ou trois prochains mois» pour que la majorité des infrastructures soient prêtes, a-t-il toutefois signalé au cours d'une conférence de presse.

«Nous avons observé la préparation des stades, mais aussi des villes-hôtes dans leur ensemble. C'est-à-dire que nous avons regardé les lieux d'entraînement, les hôtels, les aéroports et les infrastructures routières», a-t-il encore ajouté.

Colin Smith a par ailleurs assuré que la sécurité de la Coupe du monde serait parfaitement assurée, ajoutant que l'organisation de la Coupe des Confédérations, au mois de juin dernier, avait été un essai concluant. «Pour le Mondial, il y a tout un système de sécurité mis en place. Nous l'avons vu en pratique durant la Coupe des Confédérations où aucun incident n'a été relevé», a-t-il assuré. Un peu plus de 600.000 spectateurs avaient assisté à la Coupe des Confédérations. Plus de 1,5 million de demandes de billets ont été reçues par la Fifa pour le Mondial-2018 selon des chiffres donnés mercredi par Colin Smith, cité par l'agence de presse russe R-Sports.

A huit mois de la Coupe du monde, organisée du 14 juin au 15 juillet 2018, la majorité des stades construits pour l'événement sont dans les délais.

Seul le stade de Samara (Volga) connaît des retards conséquents, bien que le ministre russe des Sports Pavel Kolobkov ait assuré mardi qu'il serait «livré à l'heure». Douze stades dans onze villes de Russie accueilleront la Coupe du monde de football 2018, organisée pour la première fois en Europe de l'Est.

APS

ELIMINATOIRES MONDIAL-2018 (ZONE AFRIQUE-GR. B)/CAMEROUN-ALGÉRIE:

Les Verts pour sortir la tête de l'eau

Définitivement écartée de la course à la qualification au Mondial-2018, la sélection algérienne de football tentera de sortir la tête de l'eau et amorcer un nouveau départ aujourd'hui (17h00) au stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé à l'occasion de son match face au Cameroun, comptant pour la cinquième et avant-dernière journée des éliminatoires.

Pour le sélectionneur national Lucas Alacaraz, son équipe jouera pour «la gagne» contre des Camerounais eux aussi éliminés avant deux journées de la clôture des éliminatoires.

«Au-delà du classement FIFA, je voudrai remporter cette rencontre. Nous allons à Yaoundé pour gagner. Nous allons tout faire pour renouer avec la victoire et redonner de la joie au public même si l'équipe est éliminée», affirme le technicien espagnol.

L'Algérie, qui reste sur deux décevantes défaites face à la Zambie (3-1, 1-0), est lanterne rouge du groupe B avec un seul point, devancée par le Cameroun (3 pts).

La qualification dans cette poule se jouera entre le Nigeria, leader avec 10 pts et son dauphin la Zambie (7 pts) qui s'affrontent samedi à Uyo.

En prévision du match face aux Lions indomptables, Alacaraz a décidé de remanier son effectif, laissant de côté les Nabil Bentaleb, Islam Slimani et Ryad Mahrez, non-retenus pour le match de samedi, pour faire appel à de nouveaux joueurs, avec un re-

tour remarqué du milieu de terrain de Galatasaray, Sofiane Feghouli.

Le défenseur de Naples Faouzi Ghoulam, souffrant d'une «grippe» est également indisponible, tout comme Yacine Brahimi, victime d'une lésion au muscle ischio-jambier.

«Mon rôle en tant qu'ancien élément est de faciliter l'intégration des nouveaux joueurs qui ont l'aptitude de remplacer les joueurs écartés, en mouillant le maillot et en jouant avec le cœur malgré l'élimination», a souligné Feghouli.

L'équipe camerounaise, championne d'Afrique en titre, compte elle aussi atténuer la déception de l'élimination par un succès face aux Algériens et les déclarations de son entraîneur Hugo Broos confirment cette grande détermination.

«Notre objectif sera de gagner. Nous devons gagner ce match. Même si on n'a plus rien à gagner en termes de qualification, on a beaucoup à perdre notamment au classement FIFA où nous ne devons pas perdre des points. De



plus, nous ne devons pas terminer derniers de notre groupe à la fin. Ce ne sera pas acceptable. Nous devons sauver notre honneur», a déclaré Broos lors d'une conférence de presse.

L'équipe des Lions indomptables enregistre à cette occasion le retour de l'atta-

quant de Marseille (France), Clinton Njé et l'absence d'Eric-Maxim Choupo Moting (Stoke City, Angleterre).

Le match Cameroun-Algérie sera officié par l'arbitre tunisien Youssef Sraïri, assisté de ses compatriotes Mohsen Bensalem et Yamen Meloulchi.

Programme des rencontres

Programme des matchs de la 5e journée des qualifications (zone Afrique) pour le Mondial-2018 prévus ce week-end (heures GMT).

Vendredi:

Groupe C

Mali - Côte d'Ivoire (19h00)

Maroc - Gabon (19h00)

Classement	Pts	J	G	N	P	bp	bc	diff
1. Côte d'Ivoire	7	4	2	1	1	7	3	4
2. Maroc	6	4	1	3	0	6	0	6
3. Gabon	5	4	1	2	1	2	4	-2
4. Mali	2	4	0	2	2	1	9	-8

Samedi:

Groupe A

Guinée - Tunisie (17h00)

Libye - RD Congo (17h00)

Classement	Pts	J	G	N	P	bp	bc	diff
1. Tunisie	10	4	3	1	0	7	3	4
2. RD Congo	7	4	2	1	1	9	5	4
3. Guinée	3	4	1	0	3	4	7	-3
4. Libye	3	4	1	0	3	3	8	-5

Groupe B:

Nigeria - Zambie (16h00)

Cameroun - Algérie (16h00)

Classement	Pts	J	G	N	P	bp	bc	diff
1. Nigeria	10	4	3	1	0	10	3	7
2. Zambie	7	4	2	1	1	6	4	2
3. Cameroun	3	4	0	3	1	3	7	-4
4. Algérie	1	4	0	1	3	3	8	-5

Groupe D:

Afrique du Sud - Burkina Faso (13h00)

Cap-Vert - Sénégal (17h30)

Classement	Pts	J	G	N	P	bp	bc	diff
1. Burkina	6	4	1	3	0	5	3	2
2. Cap-Vert	6	4	2	0	2	4	6	-2
3. Sénégal	5	3	1	2	0	4	2	2
4. Afrique du Sud	1	3	0	1	2	3	5	-2

NDLR: la Fifa a décidé de faire rejouer le match du 12 novembre 2016 Afrique du Sud-Sénégal (2-1) à cause d'une «manipulation de match» de l'arbitre

Dimanche:

Groupe E

Egypte - Congo (17h00)

Ouganda - Ghana (13h00)

Classement	Pts	J	G	N	P	bp	bc	diff
1. Egypte	9	4	3	0	1	5	2	3
2. Ouganda	7	4	2	1	1	2	1	1
3. Ghana	5	4	1	2	1	6	4	2
4. Congo	1	4	0	1	3	3	9	-6

Les cinq vainqueurs de groupes disputeront le Mondial-2018.

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Cameroun

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant la rencontre comptant pour la 5e journée des qualifications du Mondial-2018 de football, face au Cameroun samedi à Yaoundé:

5 septembre 2017 à Constantine (qualifications/Mondial-2018)
Algérie - Zambie 0-1

2 septembre 2017 à Lusaka (qualifications/Mondial-2018)
Zambie - Algérie 3-1
But : Brahimi (53)

11 juin 2017 à Blida (qualifications/CAN-2019)
Algérie - Togo 1-0
But: Henni (23)

6 juin 2017 à Blida (amical)
Algérie - Guinée 2-1
Buts: Hanni (37), Soudani (78)

23 janvier 2017 à Franceville, Gabon (phase finale/CAN-2017)
Algérie - Sénégal 2-2
Buts: Slimani (10, 50)

19 janvier 2017 à Franceville, Gabon (phase finale/CAN-2017)
Algérie - Tunisie 1-2
But: Hanni (90+1)

15 janvier 2017 à Franceville, Gabon (phase finale/CAN-2017)
Algérie - Zimbabwe 2-2
Buts: Mahrez (13, 82)

7 janvier 2017 à Blida (amical)
Algérie - Mauritanie 3-1
Buts: Hanni (52), Bounedjah (73), Bentaleb (90+1)

12 novembre 2016 à Uyo (qualifications/Mondial-2018)
Nigeria - Algérie 3-1
But : Bentaleb (66)

9 octobre 2016 à Blida (qualifications/Mondial-2018)
Algérie - Cameroun 1-1
But : Soudani (7)

Total en 10 matchs : 3 victoires - 3 nuls - 4 défaites
Buts inscrits : 14 - Buts encaissés : 16.

ELIMINATOIRES CAN-2018 FÉMININE :

Les Algériennes face aux Sénégalaises au premier tour

La sélection nationale féminine de football sera opposée au Sénégal lors du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) dont la phase finale se déroulera en 2018 au Ghana, a indiqué mercredi soir la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site Internet.

Le match aller aura lieu le 26 février prochain au Sénégal, alors que la manche retour se déroulera le 6 mars en Algérie.

Selon la même source, si les Algériennes remportaient cette double confrontation, elles affronteraient au deuxième tour le vainqueur du match opposant la Libye à l'Éthiopie.

«Il n'y a jamais de bon ou de mauvais tirage, le Sénégal est une grande nation de football qui possède une sélection féminine d'un bon niveau.

Cette sélection avait été sortie difficilement par le Cameroun en éliminatoires il y a deux ans, ce qui montre qu'elle est en progrès constant.

Nous l'avons affrontée deux fois par le passé et le bilan est d'une victoire pour chacune des deux sélections», a déclaré le sélectionneur national Azzedine Chih au site de la FAF.

Chih estime que l'avantage de jouer le match retour à domicile n'était pas un critère déterminant, «surtout dans le football féminin où le terrain et le public ne constituent pas des paramètres décisifs».

«Ce ne sera pas facile, mais nous comptons bien nous préparer pour cette double confrontation.

Nous avons entamé notre cycle de préparation il y a un an et il nous reste quatre mois avant le premier match. Nous essayons d'être au rendez-vous», a conclu le sélectionneur national.

EN DE FOOTBALL : S'inspirer de la «génération d'Omdurman» pour sortir de la crise

La sélection algérienne de football mise sur un nouveau départ dès samedi prochain, à l'occasion de son match en déplacement contre le Cameroun dans le cadre de la cinquième et avant-dernière journée des éliminatoires du Mondial-2018 et pour ce faire, elle veut s'inspirer de l'état d'esprit de la «génération d'Omdurman».

En novembre 2009, l'équipe nationale jouait un match décisif pour la qualification au Mondial 2010 en Afrique du Sud, un rendez-vous planétaire dans lequel l'Algérie était absente depuis 1986, soit depuis 24 ans.

À l'époque, les observateurs étaient unanimes à juger «très moyen» le niveau individuel de la composante des Verts, sous la houlette de l'entraîneur Rabah Saâdane.

Malgré cela, les coéquipiers d'Antar Yahia, Madjid Bougherra et autre Karim Ziani ont réussi l'exploit de battre une équipe égyptienne qui restait pourtant sur deux titres africains de suite et qui allait enchaîner avec un troisième deux mois après, pour décrocher un billet pour l'Afrique du Sud.

Au moment où le «Club Algérie» traverse actuellement une conjoncture des plus difficiles, certains joueurs pensent que s'inspirer justement de cet état d'esprit de la génération de Bougherra et des autres acteurs du match héroïque d'Omdurman, au Soudan, était le meilleur moyen pour repartir sur de bonnes bases.

Et même si la rencontre de samedi à Yaoundé n'a aucun enjeu, du fait que l'équipe nationale est déjà éliminée de la course après ses résultats catastrophiques lors des quatre précédentes journées (un nul et trois défaites, dont une à domicile), il n'en demeure pas moins qu'avec la «mini-révolution» enclenchée par le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, et l'entraîneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, au sein de l'effectif des «Fennecs», l'on peut s'attendre à un sursaut d'orgueil des coéquipiers du revenant Sofiane Feghouli sur les terres camerounaises.

En tout cas, le défenseur central, Aïssa Mandi, qui fait déjà figure d'ancien dans ce groupe algérien, reste persuadé que le meilleur exemple à suivre pour rebondir était celui des joueurs de la génération de 2009.

«Aujourd'hui, on pointe du doigt les défenseurs comme étant responsables à chaque fois des contre-performances de l'équipe nationale, alors que la défense est l'affaire de tout le onze, à commencer par les attaquants», a déclaré l'arrière central du Betis Séville (Liga espagnole) en conférence de presse mercredi à Alger.

«Quand je vois cette hargne avec laquelle les joueurs de la sélection ont joué leur match barrage contre l'Égypte à Omdurman en 2009, je comprends pourquoi cette génération avait réussi le pari.

Justement, c'est de cet état d'esprit de combattants qu'on doit s'inspirer pour remonter la pente», a-t-il ajouté.

Aïssa Mandi a ainsi donné sa recette pour sortir de la crise, mais pas sûr qu'elle sera suffisante pour réanimer une sélection qui a bu le calice jusqu'à la lie, estiment les spécialistes.

APS

LIGUE 1 MOBILIS:

La septième journée se jouera les 16 et 17 octobre

La septième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis se déroulera les 16 et 17 octobre prochain, a indiqué la Ligue de football professionnelle (LFP) jeudi.



La journée qui s'étalera sur deux jours, débutera le lundi 16 octobre avec la programmation de la ren-

contre entre Paradou AC et DRB Tadjenanet à 17h00 au stade Omar Hamadi.

Les sept autres rencontres de cette 7e journée se dérouleront le mardi 17 octobre avec notamment l'affiche entre le MC Oran- MC Alger à Zabana et le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif au stade Hamlaoui (Constantine).

La sixième journée qui sera dominée par le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger, est prévue entre le 12 et le 14 octobre.

Programme de la 7e journée

Lundi 16 octobre 2017

Stade Omar Hamadi (Bologhine): Paradou AC- DRB Tadjenanet 17h00

Mardi 17 octobre:

Ahmed Zabana (Oran) : MC Oran- MC Alger 16h00

Imam Lyes (Médéa) : O.Médéa- CR Belouizdad 16h00

Freres Brakni (Blida) : USM Blida- USM Bel Abbes 16h00

1er novembre (Tizi Ouzou): JS Kabylie- USM El Harrach 17h00

Omar Hamadi : USM Alger- US Biskra 17h30

Hamlaoui (Constantine) : CS Constantine- ES Sétif 17h00

20 août (Bechar) : JS Saoura- NA Hussein-déy 17h00.

LIGUE DES CHAMPIONS (DEMI-FINALE ALLER)/ USM ALGER:

Chafai et Benmoussa dans l'équipe type de la CAF

Les défenseurs de l'USM Alger Farouk Chafai et Mokhtar Benmoussa, ont été désignés dans l'équipe type des demi-finales aller de la Ligue des champions dont les matchs se sont déroulés le week-end dernier, a indiqué jeudi la Confédération africaine de football sur son compte twitter.

L'USM Alger et le WA Casablanca, se sont neutralisés (0-0) lors du match aller disputé vendredi dernier au stade du 5-Juillet (Alger).

Outre les deux

joueurs algériens, le Onze type des matchs aller des demi-finales est constitué comme suit: Zouhair Laaroubi (WA Casablanca), Youssef Rabeh (WA Casablanca), Hamdi Nagguez (ES Sahel), Amine Ben Amor (ES Sahel), Mohamed Ounajem (WA Casablanca), Alaya Brigui (ES Sahel), Abdallah Said (Ahly du Caire), Al Khaly Bangoura (ES Sahel) et Amr Marey (ES Sahel).

Le match retour WAC-USMA est prévu entre le 20 et le 22 octobre prochain au Maroc.



LIGUE 1 :

L'USM Bel-Abbès monte en puissance mais les problèmes financiers persistent

L'USM Bel-Abbès est en train de monter en puissance comme l'atteste sa victoire sur l'USM Alger (2-0) mardi en match en retard de la Ligue 1 de football mais ses responsables se plaignent toujours de la situation financière difficile que traverse le club et qui risque, selon eux, de lui jouer un mauvais tour.

«L'équipe commence à retrouver des couleurs après un début de championnat assez difficile.

Seulement, nous avons besoin de l'aide des autorités locales pour parvenir à résoudre les nombreux problèmes financiers dont souffre le club», a déclaré jeudi à l'APS, le manager général d'El-Khadra, Redouane Haffaf.

L'appel de l'ancien joueur de l'USMBA intervient après la réception organisée par le wali de Sidi Bel-Abbès, Tahar Hachani, en l'honneur des équipes sportives de la ville qui

s'étaient illustrées la saison passée, dont celle de football, quatrième au classement final de l'exercice écoulé. La cérémonie a été également l'occasion pour le responsable de l'exécutif pour remettre une enveloppe financière au profit des Vert et Rouge.

Cependant, tout cela reste aux yeux des dirigeants de la formation de la «Mekerra» insuffisant, d'autant plus que la direction du club était dans l'obligation de dépenser pas moins de 120 millions DA en début de saison pour honorer ses dettes envers ses joueurs et autres créanciers.

«Ces dettes nous ont complètement faussé les calculs et ont été pour beaucoup dans le départ de nombreux cadres de l'équipe qu'on ne pouvait retenir car étant dans l'incapacité de répondre à leurs exigences financières.

Du coup, on se devait de reconstruire un nouvel effectif composé de beaucoup de nouvelles recrues.

La machine commence à être huilée», a souligné Haffaf.

Du coup, l'USMBA, que dirige l'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouezani pour la deuxième saison de suite, est bien partie pour faire mieux que l'exercice écoulé, lorsqu'elle avait terminé au pied du podium et atteint les demi-finales de la coupe d'Algérie pour sa première saison après son retour parmi l'élite. Grâce à sa victoire contre l'USMA, l'équipe chère au président Okacha Hasnaoui, s'est hissée à la 7e place avec 7 points.

Elle aura l'occasion, estiment les observateurs, d'améliorer encore son classement dès la prochaine journée, soit la sixième, lorsqu'elle accueillera la JS Kabylie, le 12 octobre (16h00) au stade du 24-février.

SILVIO BERLUSCONI S'EN PREND À VINCENZO MONTELLA ET SES CHOIX

Interrogé sur le nouveau projet milanais, l'ancien propriétaire n'a pas été tendre avec les décisions de l'actuel entraîneur des Rossoneri. Même s'il n'est plus actif au sein du club, Silvio Berlusconi continue de suivre attentivement l'équipe dont il fut propriétaire pendant près de trente années, avec les succès et le palmarès impressionnant que l'on connaît. Désormais retiré, il n'a pas su s'empêcher de donner son avis sur la formation actuelle, dont les débuts mitigés, en Serie A, l'interpellent.



UNE LÉGENDE N'ÉPARGNE PAS ÖZIL

Auteur d'un début de saison mitigé et marqué par des blessures, le milieu offensif d'Arsenal Mesut Özil (28 ans, 5 matchs en Premier League cette saison) fait l'objet de nombreuses critiques en Angleterre. A un an du terme de son contrat avec les Gunners, l'international allemand a été taclé par l'ancien joueur du club londonien Martin Keown. "Je pense que dans son esprit il est déjà parti, Mesut Özil est en train de tester Arsène Wenger. Wenger essaye de faire au mieux avec lui, mais Özil veut s'en aller et ça risque de créer des tensions au club et dans le vestiaire", a déploré l'Anglais au micro de la BBC. Libre en juin prochain, Özil serait notamment courtisé par Manchester United en perspective du mercato d'hiver.

Un proche de José Mourinho prend position pour son avenir !

José Morais, ancien entraîneur-adjoint de José Mourinho, s'est exprimé au sujet du futur du Portugais. Et il voit bien le Special One s'installer dans la durée à Manchester United.

Si son palmarès parle pour lui et qu'il a gagné partout où il est passé, José Mourinho n'est jamais resté quatre saisons de suite dans le même club. Arrivé sur le banc de Manchester United à l'été 2016, Mourinho pourrait battre son record de longévité s'il venait à honorer pleinement son contrat avec les Reds Devils, qui court jusqu'en 2020. L'aventure du Special One dans le nord de l'Angleterre a en tout cas bien commencé avec trois trophées pour sa première saison et une actuelle place de co-leader de Premier League.

« S'il veut continuer au-delà de son contrat, il le fera »

Selon José Morais, avec qui il a travaillé à Benfica, l'Inter Milan, le Real Madrid et Chelsea, les conditions semblent réunies pour voir Mourinho continuer encore plusieurs années à Manchester. « Je le vois toujours faire ce qu'il souhaite et s'il veut continuer au-delà des trois années de son contrat, il le fera. De ce que j'entends, il est heureux. Il est capable de créer quelque chose autour de lui qui amène le succès, et c'est ce qu'il est en train de faire », a-t-il confié dans les colonnes du Manchester Evening News. Avec des résultats tels que ceux du début de saison, rien n'est impossible...

Iniesta prolonge "à vie" !

Après plusieurs mois de suspense concernant la prolongation de son contrat qui se terminait en juin prochain, Andrés Iniesta (33 ans, 6 matchs en Liga cette saison) a signé un nouveau bail avec le FC Barcelone ce vendredi ! Le milieu barcelonais et le Barça "sont convenus d'un accord unissant le capitaine et le club à vie", peut-on lire dans un communiqué. La durée du nouveau contrat n'est pas précisée mais le club catalan assure que l'international espagnol restera jusqu'à la fin de sa carrière.

Neymar "j'ai vu des étoiles"

Sous oxygène après leur nul (0-0) en Bolivie (voir la brève de 09h48), les Brésiliens ont vécu un match difficile à 3 640 mètres d'altitude dans la nuit de jeudi à vendredi. À l'image de Neymar (25 ans, 79 sélections et 52 buts) qui reconnaît avoir souffert à La Paz.

"A un moment, j'ai subi une faute et en me relevant, j'ai vu des étoiles tourner. J'ai dû attendre un peu pour que tout revienne à la normale. Parler du terrain, du ballon, de l'altitude, tout était mauvais... Cela semble une accumulation d'excuses, mais au final ça finit quand même par affecter notre qualité de jeu", a confié l'attaquant du Paris Saint-Germain après la rencontre. Déjà qualifié, le Brésil se contentera de ce nul.

Thierry Henry encense Anthony Martial

Ces premiers pas encourageants ont été soulignés par un incontournable de la maison, Aaron Ramsey. Interrogé sur le Français, le polyvalent milieu gallois a tenu des propos très élogieux. "Je pense qu'il a fait de très bons débuts", a-t-il déclaré sur le site officiel des Gunners, avant d'étayer ses propos. "Il est très bon techniquement, son toucher de balle est pur, il joue juste collectivement et c'est un grand finisseur. On a vu de très belles finitions de sa part et je suis certain qu'il y en aura plein d'autres. C'est très excitant de jouer avec lui. Il aime bien venir apporter de l'aide plus bas et servir les joueurs autour."



Vendredi 6- Samedi 7 octobre 2017 / 15-16 moharem 1439 - N° 1726 - Cinquième année

ALGÉRIE - QATAR

M. Ouyahia reçoit une communication téléphonique de Cheikh Abdallah ben Nasser ben Khalifa Al Thani

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu jeudi une communication téléphonique de Cheikh Abdallah ben Nasser ben Khalifa Al Thani, Président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur du Qatar, indique un communiqué des services du Premier ministre.

«L'entretien a permis aux deux responsables d'aborder la coopération bilatérale entre les deux pays et ses perspectives», précise la même source.

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Lutte contre le cancer Signature d'un mémorandum d'entente entre le ministère de la Santé et un laboratoire américain

Un mémorandum d'entente a été signé, jeudi, entre le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et les laboratoires «Johnson & Johnson» dans le domaine de la lutte contre le cancer.

Le mémorandum a été signé par le Directeur général des structures de soins et de la Réforme hospitalière au ministère, Mohamed Lhadj du côté algérien et M. Yasser Farghali, représentant des laboratoires «Johnson & Johnson» pour la partie américaine, en présence du ministre de la Santé, Pr. Mokhtar Hezbellaoui, et du Directeur des laboratoires américains pour la région MENA, Andreas Gerber.

«Composé de plusieurs volets, ce mémorandum vise à accompagner le plan national anti-cancer tracé par l'Etat, notamment en termes de dépistage précoce et de diagnostic de la maladie, outre la formation d'experts en matière de dépistage de plusieurs types de cancer», a déclaré le représentant des laboratoires américains en Algérie.

Les deux parties tendent, à travers ce mémorandum, à échanger les expériences entre les deux pays, à aux laboratoires Johnson & Jonson d'assurer les déplacements des experts des deux pays.

Il s'agit également de mettre en place un centre d'excellence pour la transplantation d'organes en Algérie, lequel fera office de «centre de référence» et assurera la formation au profit des pays amghrèbins et africains.

Le ministre de la Santé et M. Andréas ont convenu d'investir dans le domaine de la production pharmaceutique, notamment les médicaments innovants destinés à la lutte contre le cancer.

Un autre mémorandum d'entente sera, prochainement, signé concernant la lutte contre le cancer.

DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT IRAKIEN JALAL TALABANI: Bensalah signe le registre de condoléances à l'ambassade d'Irak

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, accompagné du ministre des Affaires Etrangères, Abdelkader Messahel, a signé jeudi au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le registre de condoléances au siège de l'ambassade d'Irak suite au décès de l'ancien président irakien, Jalal Talabani.

«C'est avec une profonde affliction que nous avons appris la nouvelle de la disparition de l'ancien président irakien, Jalal Talabani, décédé des suites d'une longue maladie», a écrit M. Bensalah sur le registre de condoléances.

«En cette douloureuse circonstance, je ne puis que vous présenter ainsi qu'à la famille du défunt et au peuple irakien frère, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au nom du gouvernement et du peuple algériens, et en mon nom personnel,



mes condoléances les plus attristées et mes profonds sentiments de compassion, priant Dieu le Tout-puissant, d'accorder au défunt sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'il a comblés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle», a encore écrit M. Bensalah.

«Nous prions Dieu de vous assister et de vous prêter réconfort et de prémunir l'Irak contre tout malheur», conclut le président du Conseil de la nation.

ALGÉRIE - BRÉSIL

Accord sur le renforcement de la concertation entre l'Algérie et le Brésil

Le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid SI Afif, s'est entretenu avec l'ambassadeur du Brésil à Alger, Edouardo Botelho Barbosa, sur l'importance de la consolidation des relations parlementaires entre les deux pays, a indiqué jeudi un communiqué de l'APN.

Les deux parties ont convenu de la nécessité d'échanger les visites et les expériences et de «renforcer la coordination et la concertation» lors des rencontres parlementaires et «ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer les relations parlementaires entre les deux pays à travers les groupes d'amitié parlementaire, d'échanger les visites et les

expériences et de renforcer la coordination et la concertation lors des rencontres parlementaires», a précisé le communiqué.

Le président de la commission a présenté un aperçu sur la composition de l'APN et les réformes politiques engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notamment la réconciliation nationale qui a consacré les fondements de la stabilité, la Constitution consensuelle qui a «consolidé» le concept de la démocratie participative et consacré d'avantage de libertés et de droits.

Cette dernière a également octroyé de nouvelles prérogatives au pouvoir législatif, et par son biais, à l'opposition politique et à la diplomatie parlementaire, désormais un acteur essen-

tiel et complémentaire de la diplomatie traditionnelle», ajoute-t-on de même source. Par ailleurs, M. Si Afif a évoqué le Plan d'action du Gouvernement adopté récemment par le Parlement.

Il a précisé dans ce sens que l'Algérie se dirigeait vers une nouvelle orientation économique et aspirait à tirer profit des expériences des pays amis et partenaires, se disant «favorable» à toute initiative visant à renforcer les relations parlementaires bilatérales.

Pour sa part, l'ambassadeur du Brésil a passé en revue les étapes de développement politique et économique de son pays et expliqué le rôle important de l'instance législative brésilienne.

Il a dans ce contexte exprimé son admiration quant

au développement politique que connaît l'Algérie sous la direction de son Excellence le président de la République qui a renforcé les relations entre les deux pays amis et permis à l'Algérie de recouvrer sa place sur les scènes régionale et internationale, indique le communiqué.

M. Botelho Barbosa a estimé que le plus important dans la mutation économique, en dépit de ses coûts parfois élevés, est d'aboutir à des résultats, citant des exemples de l'expérience brésilienne.

L'ambassadeur a enfin exprimé son entière disponibilité à collaborer avec la partie algérienne pour le renforcement de la coopération bilatérale, se disant en faveur de toute initiative allant dans ce sens.

ALGÉRIE - ONU - PNUD

M. Yousfi évoque avec le représentant du PNUD la coopération dans le développement industriel et minier

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, a reçu jeudi à Alger, le représentant résident du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), Eric Overvest, avec lequel il a évoqué la coopération entre l'Algérie et cette institution onusienne dans les domaines du développement industriel et minier, a indiqué un communiqué du ministère.

L'entretien a permis à M. Yousfi et à M. Overvest, également coordonnateur résident des Nations-Unies en Al-

gérie, «d'examiner l'état de la coopération entre l'Algérie et cette agence de l'ONU dans les domaines du développement industriel et des mines, ainsi que les moyens de son renforcement, à travers un échange de vues sur les différents programmes en cours de mise en œuvre, dont une partie des financements est assurée par cette organisation (fonds pour l'environnement mondial, fonds vert climat)», a précisé la même source. Abordant les perspectives de la coopération entre l'Algérie et le

PNUD, le ministre a souhaité intégrer d'autres volets, citant notamment l'assistance technique en matière de dépollution et de remise à niveau des mines de mercure, ainsi que la gestion des ressources hydriques. M. Yousfi a, également, informé son interlocuteur de la disponibilité des services du ministère pour «la préparation et l'exécution des différents programmes de coopération que le PNUD propose d'engager dans le secteur de l'industrie et des mines», note la même source.

ALGÉRIE - IRAK - KURDISTAN

Le référendum sur l'indépendance du Kurdistan «constitue un danger sur la sécurité de la région»

L'ambassadeur irakien à Alger, Abderrahmane Hussein a affirmé jeudi que le gouvernement central à Baghdad «prendra des mesures constitutionnelles et juridiques à l'encontre de toute partie ayant participé ou contribué à l'organisation du référendum sur l'indépendance du Kurdistan irakien», ajoutant que ce référendum «constitue un danger sur la sécurité et entrave les efforts de la communauté internationale pour la lutte antiterroriste dans la région».

«Des mesures constitutionnelles et juridiques seront prises à l'encontre de toute partie ayant participé à l'orga-

nisation du référendum», a indiqué l'ambassadeur irakien concernant la position du gouvernement de son pays vis-à-vis du référendum organisé au Kurdistan.

«Ce référendum entrave les efforts de la communauté internationale pour la lutte antiterroriste, notamment le combat contre Daech» et constitue également «un danger sur la sécurité dans la région», a-t-il ajouté.

M. Hussein a souligné que «les citoyens Kurdes sont libres de se déplacer de et vers le Kurdistan par voie terrestre ou aérienne», ajoutant que «les Kurdes sont de véritables acteurs dans le gouvernement irakien et y occupent

des postes clés». «Le fondement des Etats sur la base de l'appartenance ethnique est révolu et ne correspond pas au système international moderne», a précisé le diplomate, indiquant que «la communauté internationale a reconnu l'illégalité du référendum, refusé ses résultats et soutenu l'unité de l'Irak à l'instar de la Ligue arabe (22 pays), l'Organisation de la coopération islamique (57 pays), l'Organisation des pays non-alignés (120 pays), le Conseil de sécurité de l'ONU et bien d'autres pays tels que les Etats-Unis, la Grande Bretagne, la France, la Russie et la Chine».

APS